

Signatura: EB 2021/133/R.29/Rev.1
Tema: 16 b) iii) a)
Fecha: 1 de octubre de 2021
Distribución: Pública
Original: Francés

S



Invertir en la población rural

Informe del Presidente

Propuesta de Préstamo y donación con arreglo al Marco de Sostenibilidad de la Deuda

República del Chad

Proyecto para Mejorar la Innovación de las Empresas Agropecuarias de Jóvenes y Mujeres del Chad

N.º de identificación del proyecto: 2000003305

Nota para los representantes en la Junta Ejecutiva

Funcionarios de contacto:

Preguntas técnicas:

Nadine Gbossa

Directora Regional
División de África Occidental y Central
Tel.: (+39) 06 5459 2388
Correo electrónico: n.gbossa@ifad.org

Norman Messer

Director en el País:
Tel.: (+39) 3 357 516 415
Correo electrónico: n.messer@ifad.org

Envío de documentación:

Deirdre Mc Grenra

Jefa
Oficina de Gobernanza Institucional y Relaciones con los Estados Miembros
Tel.: (+39) 06 5459 2374
Correo electrónico: gb@ifad.org

Junta Ejecutiva — 133.º período de sesiones
Roma, 13 a 16 de septiembre de 2021

Para aprobación

Índice

Acrónimos y siglas	ii
Mapa de la zona del proyecto	iii
Resumen de la financiación	iv
I. Contexto	1
A. Contexto nacional y justificación de la actuación del FIDA	1
B. Enseñanzas extraídas	3
II. Descripción del proyecto	3
A. Objetivos, zona geográfica de intervención y grupos objetivo	3
B. Componentes, efectos directos y actividades	4
C. Teoría del cambio	5
D. Armonización, sentido de apropiación y asociaciones	5
E. Costos, beneficios y financiación	6
III. Gestión de riesgos	9
A. Riesgos del proyecto y medidas de mitigación	9
B. Categoría ambiental y social	9
C. Clasificación del riesgo climático	9
D. Sostenibilidad de la deuda	10
IV. Ejecución	10
A. Marco organizativo	10
B. Planificación, seguimiento y evaluación, aprendizaje y gestión de los conocimientos y comunicación	11
C. Planes para la ejecución	12
V. Instrumentos jurídicos y facultades	12
VI. Recomendación	12

Apéndices

- I. Accord de financement négocié
- II. Cadre logique
- III. Matrice intégrée des risques du projet

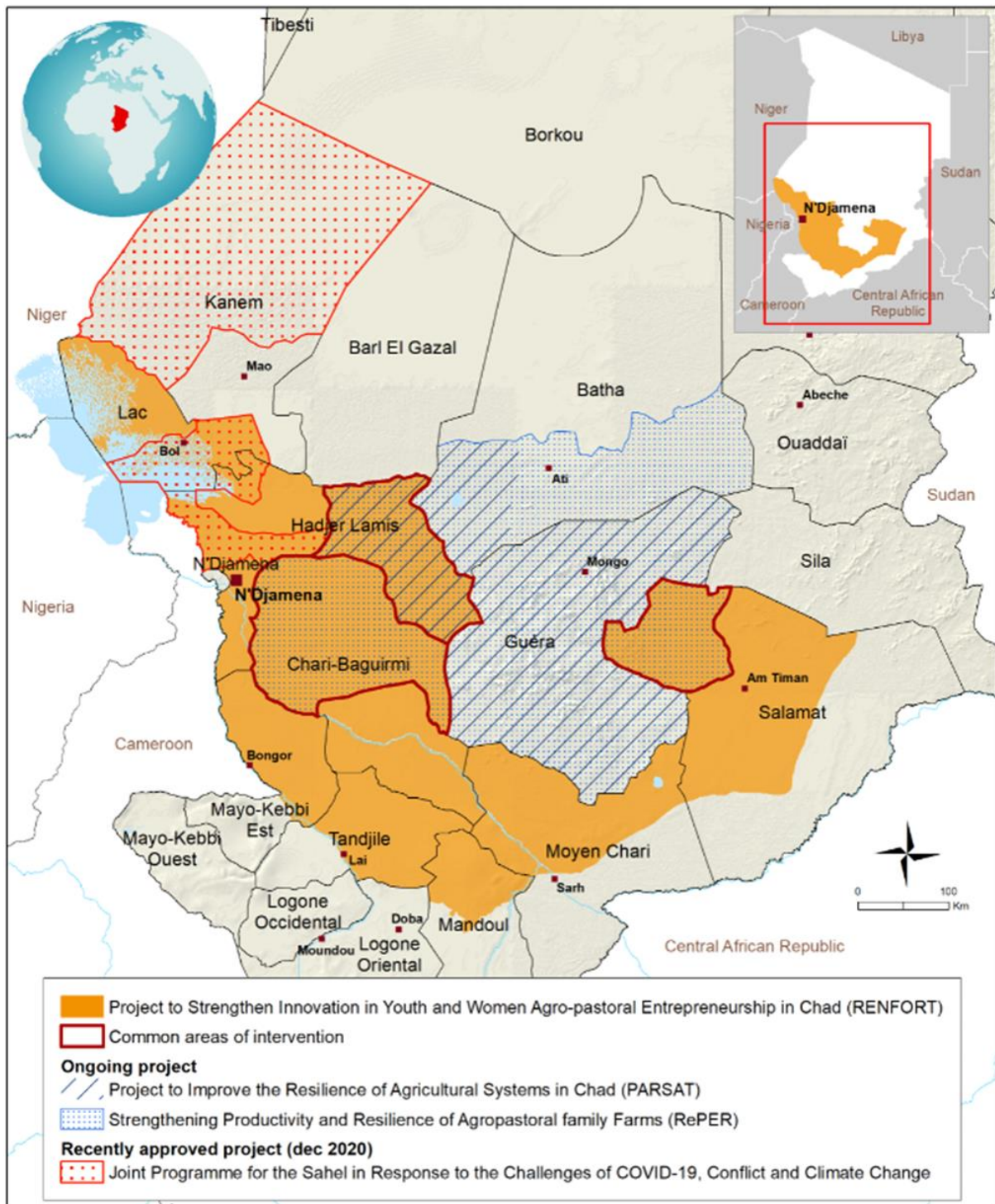
Equipo encargado de la ejecución del proyecto

Directora Regional:	Nadine Gbossa
Director en el País:	Norman Messer
Técnico principal:	Tom Anyonge
Oficial de Finanzas delegado:	Federico Rossetti
Especialista en Clima y Medio Ambiente:	Amath Pathé Sené
Oficial Jurídica:	Aspasia Tsekeri

Acrónimos y siglas

FIDA	Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola
FIPS	instrumentos para agilizar la puesta en marcha de los proyectos
ODS	Objetivo de Desarrollo Sostenible
RENFORT	Proyecto para Mejorar la Innovación de las Empresas Aumentar Agropecuarias de Jóvenes y Mujeres del Chad
UGP	Unidad de Gestión del Proyecto

Mapa de la zona del proyecto



Las denominaciones empleadas y la forma en que aparecen presentados los datos en este mapa no suponen juicio alguno del FIDA respecto de la demarcación de las fronteras o límites que figuran en él ni acerca de las autoridades competentes.

Mapa elaborado por el FIDA | 23 de abril de 2020

Resumen de la financiación

Institución iniciadora:	FIDA
Prestatario/beneficiario:	República del Chad
Organismo de ejecución:	Ministerio de Desarrollo de la Agricultura
Costo total del proyecto:	EUR 90,45 millones (equivalente a USD 103,4 millones, aproximadamente)
Monto del préstamo del FIDA:	EUR 4,58 millones (equivalente a USD 5,24 millones, aproximadamente)
Condiciones del préstamo del FIDA:	Préstamo en condiciones muy favorables
Monto de la donación del FIDA con arreglo al Marco de Sostenibilidad de la Deuda:	EUR 18,33 millones (equivalente a USD 20,96 millones, aproximadamente)
Cofinanciador:	Fondo Verde para el Clima
Monto de la cofinanciación:	EUR 26,25 millones (equivalente a USD 30 millones, aproximadamente)
Condiciones de la cofinanciación:	Donación
Contribución del prestatario/receptor:	EUR 9,26 millones (equivalente a USD 10,6 millones, aproximadamente)
Contribución de los beneficiarios:	EUR 5,02 millones (equivalente a USD 5,7 millones, aproximadamente)
Déficit de financiación:	EUR 27,00 millones (equivalente a USD 30,8 millones, aproximadamente)
Monto de la financiación para el clima brindado por el FIDA:	EUR 4,22 millones (equivalente a USD 4,98 millones, aproximadamente)

Recomendación de aprobación

Se invita a la Junta Ejecutiva a que apruebe la recomendación que figura en el párrafo 61.

I. Contexto

A. Contexto nacional y justificación de la actuación del FIDA

Contexto nacional

1. El Chad es un Estado frágil debido a una combinación de elementos: conflictos, violencia, problemas de gobernanza, inseguridad alimentaria y nutricional, cambio climático y pandemia de COVID-19. Se enfrenta a numerosos problemas de inseguridad relacionados con la insurgencia en el norte del país, los conflictos y guerras en Libia y otros países vecinos, así como la amenaza terrorista de los grupos yihadistas Estado Islámico del Gran Sáhara y Boko Haram. Las tensiones militares y políticas se plasman en torno a la gobernanza del Consejo Militar de Transición instaurado tras la muerte del presidente Idriss Déby, que sumió al país en un período de incertidumbre.
2. La economía chadiana depende en gran medida del petróleo, que supuso el 79 % de los ingresos derivados de las exportaciones y el 37 % de los ingresos presupuestarios en 2019, mientras que la agricultura aportó el 21 % de los ingresos presupuestarios, el comercio el 13 % y otros sectores el 29 %. En 2020, el producto interior bruto se contrajo un 0,6 % debido a la suspensión temporal de la producción de petróleo y a la pandemia de COVID-19, que provocó una ruptura en las cadenas de suministro de algunos productos básicos y una ralentización de los intercambios comerciales.
3. La población chadiana está compuesta mayoritariamente por personas pobres que viven en zonas rurales y por jóvenes. Se calcula que en 2021 la población será de 16,8 millones y se prevé que en 2050 supere los 25 millones. Con un índice de desarrollo humano de 0,40, el Chad ocupa el puesto 187 de un total de 189 países. En torno al 42 % de la población (6,5 millones de personas, de las cuales 3,4 millones son mujeres y 3,1 millones son hombres) vive por debajo del umbral nacional de pobreza. La pobreza se concentra en las zonas rurales y el 89 % de las personas pobres trabaja principalmente en el sector agrícola, marcado por una baja productividad. El número de personas que sufren inseguridad alimentaria aumentó de 3,8 millones a 6,1 millones entre 2004-2006 y 2017-2019. La tasa de desnutrición crónica entre los niños menores de cinco años es del 31,9 %, aunque supera el 35 % en las zonas rurales frente a un 23,6 % en las urbanas.
4. La agricultura es la principal actividad económica de las zonas rurales del Chad y constituye una fuente de empleo sostenible para los jóvenes y las mujeres. El país cuenta con activos considerables que pueden contribuir a reducir la pobreza (Objetivo de Desarrollo Sostenible 1) y a mejorar la seguridad alimentaria y nutricional (Objetivo de Desarrollo Sostenible 2). Con más de 39 millones de hectáreas de tierra cultivable y 120 millones de cabezas de ganado, el Chad se encuentra entre los tres primeros países africanos en cuanto a producción ganadera y es el segundo productor mundial de goma arábica. La producción de sésamo, manteca de karité, espirulina y maní también podría atraer importantes inversiones. La piscicultura se introdujo en el Chad en fechas relativamente recientes y sigue estando poco desarrollada a pesar de sus numerosos beneficios potenciales.
5. El gobierno chadiano ha formulado varias políticas, estrategias y programas de desarrollo, articulados en torno a la "Visión 2030, el Chad que queremos" y al Plan Nacional de Desarrollo para 2017-2021, que da prioridad al desarrollo de una economía diversificada y competitiva. En el sector agrícola, este plan se traduce en

un Plan Nacional de Inversiones en el Sector Rural para 2016-2022, cuyo objetivo general es hacer de las zonas rurales una importante fuente de crecimiento económico y garantizar así la seguridad alimentaria y nutricional de la población en un contexto de desarrollo sostenible. Además, el Gobierno ha adoptado la Política Nacional de Juventud, la Política Nacional de Género, la Política Nacional de Nutrición y Alimentación, así como varios documentos estratégicos que otorgan una prioridad especial a la promoción de la iniciativa empresarial de los jóvenes y las mujeres en el sector agropecuario.

Aspectos especiales relativos a los temas transversales prioritarios para el FIDA

6. En consonancia con los compromisos sobre cuestiones transversales asumidos en el marco de la Undécima Reposición de los Recursos del Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola (FIDA), el Proyecto para Mejorar la Innovación de las Empresas Aumentar Agropecuarias de Jóvenes y Mujeres del Chad (RENFORT) ha sido clasificado como un proyecto:
 - que incluye financiación para el clima;
 - que es transformador en materia de género;
 - que tiene en cuenta la nutrición;
 - que tiene en cuenta a los jóvenes.
7. **El Chad se caracteriza por una fuerte vulnerabilidad al cambio climático.** La gran variabilidad anual de las precipitaciones (sequía, déficit de lluvias, lluvias tardías, cese temprano de estas o fuertes precipitaciones que causan inundaciones) provoca la degradación del medio ambiente y la reducción de los recursos naturales (disminución de la disponibilidad de agua, de la fertilidad del suelo y de los pastos) y conlleva una disminución de la producción agrícola, así como de la superficie forrajera disponible para la alimentación del ganado. La agricultura y el agua son los sectores más vulnerables.
8. **El Chad sigue siendo uno de los países más desiguales del mundo.** Según el Informe de Desarrollo Humano 2020, el Chad ocupa el puesto 160 de 162 países, con un índice de desigualdad de género de 0,710 y un índice de desarrollo de género de 0,764. En las zonas rurales, las mujeres son agentes clave en relación con la seguridad alimentaria, la nutrición, el procesamiento de alimentos y la comercialización. Sin embargo, se siguen enfrentando a persistentes desigualdades de género, en particular en relación con el acceso a la tierra y otros factores de producción, el acceso a los servicios financieros y la intensidad y dureza de la carga de trabajo.
9. **La malnutrición sigue siendo un problema endémico en el Chad.** Las principales causas subyacentes de la malnutrición son la escasez de alimentos, las prácticas inadecuadas en materia de alimentación y cuidados, la alta prevalencia de enfermedades y el acceso limitado a los servicios sanitarios y de suministro de agua, saneamiento e higiene.
10. **El proyecto se centra en las cuestiones relacionadas con los jóvenes.** La población del Chad es una de las más jóvenes del mundo (el 80,9 % de la población tiene menos de 30 años). Se calcula que casi cuatro millones de jóvenes se incorporarán al mercado laboral de aquí a 2025, lo que supondrá una mayor presión sobre las ciudades. Una población tan joven puede ser muy beneficiosa para el país en términos de mano de obra, energía y motivación, siempre que se incremente el acceso a los recursos y a las oportunidades económicas de los jóvenes.

Razones que justifican la actuación del FIDA

11. Ante los retos de la inseguridad alimentaria, la malnutrición aguda crónica, el cambio climático y el rápido crecimiento de la población, el Gobierno del Chad ha pedido al FIDA que aumente sus inversiones centrándose en el desarrollo de la iniciativa empresarial por parte de mujeres y jóvenes. Esta nueva generación de proyectos del FIDA en el Chad presta especial atención a: i) promover la iniciativa empresarial y la creación de empleo entre los jóvenes y las mujeres; ii) aumentar la productividad y la rentabilidad de las cadenas de valor agrícolas a través de la digitalización y las innovaciones conexas, y iii) desarrollar sistemas alimentarios más inclusivos y sostenibles para favorecer dietas diversificadas y saludables.

B. Enseñanzas extraídas

12. La ejecución del Proyecto para Mejorar la Innovación de las Empresas Agropecuarias de Jóvenes y Mujeres del Chad se basará en las lecciones aprendidas de los proyectos del FIDA en el país, así como en la creciente cartera de actividades de promoción del espíritu empresarial de jóvenes y mujeres del Fondo en varios países. A continuación, se presentan las principales enseñanzas extraídas.
13. **Gestión estratégica del proyecto en una situación de fragilidad.** A pesar del contexto de fragilidad y de la escasa capacidad institucional en el Chad, la cartera del FIDA está obteniendo buenos resultados, superando a menudo los objetivos cuantitativos al cierre de los proyectos.
14. **Mecanismos de incubación, aceleración e integración económica de los jóvenes.** Se necesitan mecanismos de incubación que ofrezcan formación técnica y empresarial para que los jóvenes puedan crear su propia empresa agrícola. El equipo del proyecto adoptará un enfoque integrado y diferenciado que ofrece varias trayectorias para la creación de empresas y el desarrollo de las competencias relacionadas con el empleo asalariado.
15. **Sostenibilidad y viabilidad de las empresas.** La experiencia de los jóvenes agroempresarios demuestra que la introducción de nuevas tecnologías e innovaciones digitales contribuye al éxito de las pymes.
16. **Cadenas de valor de ciclo corto.** Los jóvenes se interesan sobre todo por los cultivos de maduración rápida, las actividades de producción de ciclo corto y los sectores del procesamiento de alimentos, los servicios, la comercialización y la producción.
17. **Mecanismos de financiación innovadores.** El FIDA ha atesorado una sólida experiencia en el marco del Programa de Apoyo al Desarrollo Rural en Guéra en el Chad, que sentó las bases de un sistema de microfinanciación en dicha región. Con el tiempo, también ha acumulado experiencia en materia de inclusión financiera a través de varios proyectos —tales como el Programa de Promoción de la Iniciativa Empresarial de los Jóvenes en el Sector Agropastoral en el Camerún, el Proyecto de Apoyo a Nuevos Jóvenes Empresarios del Medio Rural (*Agri-jeunes Tekki Ndawñi*) en el Senegal, el Proyecto de Servicios Financieros Inclusivos en la Cadena de Valor Agrícola en Malí, etc.—, en los que se han probado mecanismos, productos y servicios financieros innovadores.

II. Descripción del proyecto

A. Objetivos, zona geográfica de intervención y grupos objetivo

18. **El objetivo general del proyecto** es contribuir a aumentar los ingresos y crear empleos decentes para las mujeres y los jóvenes mediante el fortalecimiento de la resiliencia de los sistemas alimentarios inclusivos en el Chad. **El objetivo de desarrollo** es promover empresas viables y resilientes para los jóvenes y las mujeres que creen puestos de trabajo y se integren en los sectores agropecuario y pesquero del Chad.

19. **Las actividades se llevarán a cabo en las zonas rurales de nueve provincias:** Lac, Hadjer Lamis, Chari-Baguirmi, Mayo-Kebbi Este, Moyen-Chari, Mandoul, Tandjilé, Salamat y Jamena.
20. **El proyecto pretende apoyar directamente a 82 000 mujeres y jóvenes rurales pobres,** siendo el 70 % jóvenes de 15 a 35 años (30 % mujeres y 40 % hombres) y el 30 % mujeres de 36 a 50 años. En total, el 60 % de los beneficiarios serán mujeres (un 30 % de 15 a 35 años y otro 30 % de 36 a 50 años). El número de beneficiarios indirectos se estima en 435 000, de los cuales 260 800 son miembros de hogares y unos 174 000, otros agentes de las cadenas de valor.

B. Componentes, efectos directos y actividades

21. El proyecto comprende los siguientes componentes: i) desarrollo de agroempresas rentables y resilientes; ii) mejora del ecosistema de la iniciativa empresarial agrícola, y iii) coordinación y gestión del proyecto.
22. **Componente 1: Desarrollo de agroempresas rentables y resilientes.** Las intervenciones incluirán: i) actividades de información, comunicación y sensibilización; ii) aceleración del desarrollo de las micro, pequeñas y medianas empresas agrícolas existentes; iii) servicios de incubadora para jóvenes agroempresarios; iv) formación de los jóvenes en empleos agrícolas e inserción económica; v) desarrollo de actividades generadoras de ingresos; vi) adaptación y promoción de soluciones digitales innovadoras (extensión y negocio electrónicos, pago mediante teléfono móvil, etc.), y vii) desarrollo de empresas emergentes digitales agrícolas.
23. En el marco del proyecto, se establecerán mecanismos innovadores de financiación directa y financiación verde para apoyar y acelerar el desarrollo de las empresas gestionadas por jóvenes y mujeres. El proyecto financiará la promoción de actividades clave en materia de nutrición, entre ellas las siguientes: i) la producción, el procesamiento y la comercialización de alimentos de alto valor nutricional; ii) la ampliación de escala de la producción local de alimentos complementarios a base de cereales y legumbres enriquecidos con espirulina para los niños; iii) las campañas de educación nutricional, y iv) la alfabetización funcional que incorpore soluciones digitales para los jóvenes y las mujeres.
24. **Componente 2: Mejora del ecosistema de la iniciativa empresarial agrícola.** El ecosistema de la iniciativa empresarial se reforzará mediante un apoyo a la ejecución y una mejora de los marcos de acción reglamentarios e institucionales para la iniciativa empresarial de los jóvenes y las mujeres en el ámbito agrícola, así como mediante la financiación de infraestructuras estructurales para la producción, el acceso a los mercados y las energías renovables. Para hacer frente a las limitaciones en el acceso a la tierra, al agua y a las infraestructuras de producción y de acceso a los mercados, el proyecto financiará lo siguiente: i) inversiones en la seguridad de la tenencia de la tierra; ii) el desarrollo hidroagrícola de 500 hectáreas de pequeñas zonas de huerta; iii) piscifactorías y jaulas flotantes; iv) la creación de cuatro mercados intermediarios, centros satélite de acopio, instalaciones de almacén y venta para varios productores y unidades de conservación de productos hortícolas; v) la creación y el equipamiento de plantas de procesamiento, y vi) la rehabilitación de 150 kilómetros de pistas que dan servicio a las cuencas de producción y facilitan el acceso al mercado.
25. **Componente 3: Coordinación y gestión del proyecto.** El enfoque estratégico y operativo adoptado para la ejecución del Proyecto se basa en seis elementos: i) el actual comité directivo nacional del Proyecto de Fortalecimiento de la Productividad y Resiliencia de las Explotaciones Agropecuarias Familiares y del Programa Conjunto para el Sahel en Respuesta a los Desafíos de la COVID-19, los Conflictos y el Cambio Climático, cuya composición y mandato se ampliarán para incluir a nuevas partes interesadas (ministerios encargados de los asuntos de la juventud y la mujer y representantes del sector privado); ii) una unidad nacional

de coordinación, representación y asistencia técnica, con sede en Yamena, para garantizar la coordinación estratégica de los proyectos del FIDA en el Chad según un enfoque de programa en el país; iii) una Unidad de Gestión del Proyecto (UGP) con autonomía en materia de gestión técnica, administrativa y financiera, establecida en Dourbali (Chari-Baguirmi); iv) tres oficinas regionales desplegadas para cubrir las tres zonas principales del proyecto; v) asociaciones estratégicas con la Organización Internacional del Trabajo, el Instituto Internacional de Agricultura Tropical y la Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura que faciliten la cooperación Sur-Sur y triangular, y vi) proveedores de servicios locales que siguen el enfoque de delegación de responsabilidades basado en contratos vinculados a resultados.

C. Teoría del cambio

26. Las mujeres y los jóvenes son dos grupos importantes de la sociedad chadiana que se enfrentan a importantes problemas de inseguridad alimentaria, malnutrición y pobreza, así como a las consecuencias socioeconómicas de la pandemia de COVID-19. Aunque constituyen una gran reserva de mano de obra para la actividad económica del país (el 80,9 % de la población tiene menos de 30 años), los jóvenes se enfrentan a numerosas barreras para su integración económica y su participación en las cadenas de valor agrícolas. Por su parte, las mujeres son actores clave de la seguridad alimentaria en el país, pero también tienen dificultades debido al acceso limitado a los principales factores de producción (financiación, tierra, etc.), unas prácticas de alimentación inadecuadas, el analfabetismo, la inseguridad económica y unas profundas desigualdades de género.
27. Las intervenciones diferenciadas y dinámicas del proyecto pretenden, por un lado, apoyar a las mujeres y a los jóvenes para que creen y desarrollen sus propias agroempresas o realicen actividades generadoras de ingresos en cadenas de valor adaptadas al cambio climático que tengan en cuenta la nutrición (componente 1) y, por otro, mejorar el ecosistema empresarial para crear condiciones favorables al desarrollo de agroempresas por parte de los jóvenes y las mujeres (componente 2).
28. El Proyecto para Mejorar la Innovación de las Empresas Agropecuarias de Jóvenes y Mujeres del Chad tendrá una duración de seis años y beneficiará directamente a 82 000 mujeres y jóvenes rurales pobres. Al menos 60 000 de ellos se beneficiarán de una movilidad económica ascendente, en particular en relación con los ingresos, el consumo, la riqueza, la diversidad alimentaria y la nutrición. Estas diversas intervenciones contribuirán a crear unos 44 000 puestos de trabajo directos mediante el apoyo a unas 4 500 micro, pequeñas y medianas empresas agrícolas, 12 000 empresas emergentes y 53 000 entidades que respaldan la promoción de actividades generadoras de ingresos. De este modo, el proyecto contribuirá a aumentar los ingresos (ODS 1), a crear puestos de trabajo dignos para los jóvenes y las mujeres (ODS 5 y 8) y a promover la transformación sostenible de los sistemas alimentarios (ODS 2 y 13), garantizando al mismo tiempo que nadie se quede atrás.

D. Armonización, sentido de apropiación y asociaciones

29. El proyecto se ajusta a las prioridades nacionales de desarrollo y está plenamente alineado con el Objetivo Estratégico 1 del Marco de Asistencia de las Naciones Unidas para el Desarrollo del Chad (2017-2021). También contribuirá a la consecución de las metas prioritarias del gobierno chadiano para el logro de los ODS 1, 2, 5, 8 y 13.
30. El enfoque del programa en el país adoptado por el FIDA en el Chad permite poner en común los recursos con otros proyectos del Fondo, como el Proyecto de Fortalecimiento de la Productividad y Resiliencia de las Explotaciones Agropecuarias Familiares y el Programa Conjunto para el Sahel en Respuesta a los Desafíos de la

COVID-19, los Conflictos y el Cambio Climático, al tiempo que se aprovechan las asociaciones que el Fondo ha establecido en las últimas décadas. Se continuará la colaboración entre los organismos de las Naciones Unidas con sede en Roma, aprovechando la experiencia del Programa Conjunto para el Sahel en Respuesta a los Desafíos de la COVID-19, y se ampliará a otros organismos, como la Organización Internacional del Trabajo y el Instituto Internacional de Agricultura Tropical.

E. Costos, beneficios y financiación

Costos del proyecto

31. **El costo total del proyecto**, incluidas las contingencias materiales y financieras, es de EUR 90,5 millones. El plan de financiación del proyecto es el siguiente:
 - i) EUR 22,9 millones del FIDA en el marco de la Undécima Reposición de los Recursos del Fondo; ii) EUR 26,3 millones del Fondo Verde para el Clima (Iniciativa de Financiamiento Verde Inclusivo); iii) EUR 9,3 millones del Gobierno del Chad, y iv) EUR 5,0 millones a cargo de los beneficiarios del proyecto. De ello resulta un déficit de financiación de USD 27,0 millones (el 30,0 % del costo total), que podrá eventualmente saldarse en el marco de futuros ciclos del Sistema de Asignación de Recursos basado en los Resultados (con arreglo a las condiciones de financiación que se determinen, siguiendo los procedimientos internos y con sujeción a la aprobación posterior de la Junta Ejecutiva) o con los fondos de cofinanciación que se determinen durante la ejecución.
32. Los componentes técnicos del proyecto están en parte relacionados con la acción climática. De conformidad con las metodologías de los bancos multilaterales de desarrollo para el seguimiento de la financiación dirigida a la adaptación al cambio climático y la mitigación de sus efectos, el monto total de la financiación para el clima concedida por el FIDA para este proyecto se estima en EUR 4,2 millones.

Cuadro 1
Costo del proyecto, por componente y entidad financiadora
(en miles de euros)

<i>Componente</i>	<i>Préstamo del FIDA</i>		<i>Donación del FIDA</i>		<i>Otros cofinanciadores</i>		<i>Receptores</i>			<i>Prestatario/receptor/fondos de contrapartida</i>			<i>Total</i>
	<i>Monto</i>	<i>%</i>	<i>Monto</i>	<i>%</i>	<i>Monto</i>	<i>%</i>	<i>Contribuciones en efectivo</i>	<i>Contribuciones en especie</i>	<i>%</i>	<i>Contribuciones en efectivo</i>	<i>Contribuciones en especie</i>	<i>%</i>	<i>Monto</i>
1. Desarrollo de agroempresas rentables y resilientes	2 489	5	9 955	22	29 783	64	1 556	473	4	n/a	2 029	5	46 285
2. Mejora del ecosistema de la iniciativa empresarial agrícola	878	3	3 514	11	18 227	57	3 000	-	9	-	6 294		31 913
3. Coordinación y gestión del proyecto	1 215	10	4 859	40	5 246	43	-	-	-	-	938	8	12 258
Total	4 582	5	18 328	20	53 256	50	4 555	473	6	-	9 262	10	90 456

Cuadro 2
Costos del proyecto desglosados por categoría de gasto y entidad financiadora
(en miles de euros)

<i>Categoría de gastos</i>	<i>Préstamo del FIDA</i>		<i>Donación del FIDA</i>		<i>Otros cofinanciadores</i>		<i>Receptores</i>			<i>Prestatario/receptor/fondos de contrapartida</i>			<i>Total</i>
	<i>Monto</i>	<i>%</i>	<i>Monto</i>	<i>%</i>	<i>Monto</i>	<i>%</i>	<i>Contribuciones en efectivo</i>	<i>Contribuciones en especie</i>	<i>%</i>	<i>Contribuciones en efectivo</i>	<i>Contribuciones en especie</i>	<i>%</i>	<i>Monto</i>
1. Obras	923	3	3 690	14	14 251	52	2 628	-	10	-	-	-	5 713
2. Equipos y materiales	475	7	1 902	30	2 300	36	371	-	6	-	1 342	21	6 390
3. Bienes, servicios e insumos	99	7	397	27	672	45	-	-	-	-	310	21	1 478
4. Servicios (asistencia técnica y formación)	1 684	7	6 732	29	12 881	55	414	-	2	-	1 668	7	23 379
5. Donaciones y subvenciones	777	3	3 108	12	19 573	78	1 142	473	7	-	-	-	25 073
6. Gastos operacionales	82	6	327	26	628	50	-	-	-	-	228	18	1 264
7. Salarios, sueldos y prestaciones	543	10	2 171	38	2 950	52	-	-	-	-	-	-	5 665
Total	4 582	5	18 328	20	53 256	59	4 555	473	6	-	9 262	10	90 456

Cuadro 3

Costos del proyecto desglosados por componente y año del proyecto

(en miles de euros)

Componente	Primer año		Segundo año		Tercer año		Cuarto año		Quinto año		Sexto año		Total
	Monto	%	Monto	%	Monto	%	Monto	%	Monto	%	Monto	%	Monto
1. Desarrollo de agroempresas rentables y resilientes	3 186	7	6 256	14	10 844	23	10 329	22	9 247	20	6 422	14	46 284
2. Mejora del ecosistema de la iniciativa empresarial agrícola	152	1	5 828	18	20 364	63	5 089	16	332	1	149	1	31 913
3. Coordinación y gestión del proyecto	3804	31	1544	13	1713	14	1957	16	1639	13	1600	13	12258
Total	7 142	8	13 627	15	32 921	36	17 374	19	11 218	13	8 171	9	90 456

Desembolsos

33. El mecanismo de la cuenta de anticipos se adoptará para todas las modalidades de financiación del proyecto (préstamo y donación del Fondo), de conformidad con las disposiciones contenidas en el Manual de desembolso de préstamos para proyectos supervisados directamente por el FIDA. Los métodos de desembolso que pueden utilizarse, en particular a través del Portal de los Clientes del FIDA, y los umbrales propuestos para los pagos directos, la reposición de la cuenta designada y las declaraciones de gastos, así como el importe de la asignación de los anticipos iniciales, se especificarán de manera explícita en la carta al prestatario/receptor.

Resumen de los beneficios y análisis económico

34. En su conjunto, los resultados del análisis económico muestran que el Proyecto para Mejorar la Innovación de las Empresas Agropecuarias de Jóvenes y Mujeres del Chad es un proyecto rentable, con una tasa interna de rendimiento económico del 19,9 % y un valor actual neto de EUR 68,2 millones, para un costo de oportunidad del capital del 6,5 %. Estos resultados son muy satisfactorios, ya que algunos de los beneficios derivados del proyecto son difíciles de cuantificar y, por tanto, no se tienen en cuenta.

Estrategia de salida y sostenibilidad

35. La estrategia de salida y la sostenibilidad de los beneficios del proyecto se basan en los siguientes elementos.
36. El enfoque empresarial adoptado consiste en generar una serie de beneficios económicos para las mujeres y los jóvenes agroempresarios a fin de promover su viabilidad y sostenibilidad más allá del proyecto. Estos beneficios se basan en la creación de empresas rentables y viables que creen riqueza y empleo. Las inversiones en el desarrollo del capital humano darán lugar a cambios en el comportamiento y las prácticas y aportarán beneficios duraderos.
37. A nivel institucional, el componente 2 del proyecto pretende crear las condiciones necesarias para mejorar el entorno empresarial y financiar actividades para reforzar las capacidades técnicas y operacionales de las instituciones públicas, por un lado, para que puedan desempeñar mejor su función reglamentaria, y de las organizaciones de la sociedad civil, por otro, para que puedan ofrecer mejores servicios a sus miembros.

III. Gestión de riesgos

A. Riesgos del proyecto y medidas de mitigación

38. **Fragilidad y gobernanza.** El resurgimiento de las rebeliones e insurgencias en el norte del país, los conflictos en los países vecinos y el terrorismo de los grupos yihadistas del Sahel y de Boko Haram colocan al Chad en una situación de alto riesgo político y de seguridad. Esta situación se ve agravada por la transición abierta tras la muerte del presidente Idriss Déby.
39. **Los riesgos técnicos** están relacionados con la debilidad de las capacidades técnicas e institucionales para la aplicación eficaz de los aspectos innovadores del proyecto. La puesta en marcha eficaz de un mecanismo de financiación de las empresas sigue comportando un riesgo elevado en el Chad. Podría faltar colaboración del sector privado, dada la debilidad general del entorno empresarial del país. El proyecto sigue un enfoque centrado en la creación de capacidades y el apoyo directo a las organizaciones de jóvenes y de mujeres. Propone mecanismos de financiación alternativos e intervenciones para mejorar el entorno empresarial con el fin de atraer más inversión privada.
40. **Gestión financiera.** El riesgo inherente a la gestión financiera es alto a nivel del país, pero considerable a nivel del proyecto, en particular dado el riesgo de articulación disfuncional entre los dispositivos de gestión financiera de la unidad de coordinación del proyecto y la UGP, algo que podría conducir a presiones de flujo de caja y comprometer la reposición de los fondos del proyecto.

Cuadro 4

Riesgos y medidas de mitigación

<i>Categoría de riesgos</i>	<i>Riesgo inherente</i>	<i>Riesgo residual</i>
Contexto nacional	Alto	Considerable
Estrategias y políticas sectoriales	Considerable	Moderado
Contexto ambiental y climático	Alto	Considerable
Alcance del proyecto	Moderado	Moderado
Capacidad institucional de ejecución y sostenibilidad	Moderado	Bajo
Fiduciarios	Considerable (Sustancial)	Moderado
Adquisiciones y contratación	Moderado	Bajo
Impacto ambiental, social y climático	Moderado	Bajo
Partes interesadas	Moderado	Moderado
Riesgo general	Considerable	Moderado

B. Categoría ambiental y social

41. Se ha asignado al proyecto la **categoría ambiental y social B**. Las medidas previstas se centrarán en la reducción de la vulnerabilidad de los jóvenes y las mujeres mediante el fortalecimiento de su capacidad de adaptación al cambio climático, la gestión resiliente de los recursos agrosilvopecuarios y la mejora de las condiciones de vida. Se ha elaborado un proyecto de marco de gestión ambiental y social de conformidad con la legislación nacional y los requisitos del marco internacional aplicable para abordar los impactos identificados.

C. Clasificación del riesgo climático

42. El riesgo climático se juzga considerable a priori, dada la cobertura geográfica del proyecto en la zona del Sahel, caracterizada por un alto riesgo de fenómenos meteorológicos extremos. El cambio climático está aumentando la presión sobre los recursos terrestres, agrícolas, pesqueros e hídricos de la región. Según el índice de vulnerabilidad al cambio climático, el Chad está clasificado como el país más amenazado debido a la presencia de varios factores de vulnerabilidad.

D. Sostenibilidad de la deuda

43. La economía del Chad se ha visto gravemente perturbada por los efectos combinados de la pandemia y la caída de los precios de los principales productos básicos, lo que ha provocado importantes necesidades de financiación. El riesgo de sobreendeudamiento externo y global del Chad sigue siendo alto, pero la deuda se considera sostenible. Los principales riesgos están relacionados con el aumento de la inseguridad y un nuevo descenso de los precios del petróleo, así como con el aumento de los precios de los productos alimentarios. Sin embargo, en agosto de 2020, el Fondo Monetario Internacional estimó que la capacidad del Chad para hacer frente al servicio de la deuda seguía siendo adecuada. En noviembre de 2020, el Chad fue el primer país que solicitó participar en el Marco Común para el Tratamiento de la Deuda y actualmente está reestructurando su deuda externa y ultimando un nuevo programa con el FMI. También cabe señalar que las autoridades chadianas han solicitado la suspensión del servicio de la deuda en el marco de la Iniciativa de Suspensión del Servicio de la Deuda del Grupo de los 20, y el alivio del servicio de la deuda en el marco del Fondo Fiduciario para Alivio y Contención de Catástrofes. Las estimaciones preliminares sugieren que la suspensión del servicio de la deuda con los acreedores del Club de París y del G20 podría cubrir el déficit de financiación de la balanza de pagos en 2020 en unos USD 12 millones.

IV. Ejecución

A. Marco organizativo

44. En el párrafo 25 se describe el mecanismo de gestión del proyecto.
45. **El mecanismo de gestión financiera** del proyecto se aplicará mediante:
- i) una unidad nacional de coordinación, representación y asistencia técnica, cuyas actividades se centrarán en la gestión de las modalidades de financiación y la supervisión de los resultados financieros, haciendo hincapié en el apoyo fiduciario y la auditoría interna, y
 - ii) los servicios administrativos y financieros de la UGP y de las oficinas subsidiarias, responsables de la gestión contable y financiera del proyecto.
46. Las **cuentas designadas** (una por donante), abiertas para recibir fondos de las diferentes modalidades de financiación, serán gestionadas por la unidad nacional de coordinación, representación y asistencia técnica. Se abrirán cuentas de operaciones (una por donante) para la UGP, la que a su vez abrirá cuentas secundarias para las oficinas de Bol y Mandoul sobre la base de los planes de gastos que se elaboren periódicamente o de la provisión puntual de fondos para actividades de formación, supervisión, etc.
47. **El flujo de fondos** hacia los asociados locales encargados de la ejecución está expuesto a un riesgo fiduciario importante que requiere una mayor supervisión. Por lo tanto, se realizará una evaluación antes de la firma del acuerdo de asociación.
48. **Gobernanza.** El entorno fiduciario general sigue caracterizándose por la escasa integridad del sistema de gestión financiera y de adquisiciones y contratación y el riesgo constante de fraude y corrupción. Dado que el riesgo fiduciario inherente es considerable, la UGP y la unidad nacional de coordinación, representación y asistencia técnica tendrán su propio sistema de gestión financiera, independiente de los sistemas de gestión de las finanzas públicas.
49. **Las adquisiciones y la contratación** se rigen por el Decreto n.º 2130/PR/2020, de 15 de octubre de 2020, sobre el Código de Adquisiciones y Contratación del Sector Público y las Concesiones para la Prestación de Servicios Públicos en la República del Chad y sus textos de aplicación; por regla general se efectúan a través de una licitación.

Participación y observaciones de los grupos objetivo del proyecto y tramitación de las quejas

50. La estrategia de transparencia y participación ciudadana se aplicará según los cuatro ejes definidos en el programa sobre oportunidades estratégicas nacionales: i) acceso transparente a la información y publicación de datos sobre las actividades y los resultados de los proyectos; ii) seguimiento y evaluación por parte de terceros de los proveedores de servicios, los asociados en la ejecución, los beneficiarios y los resultados del proyecto; iii) participación activa de la sociedad civil mediante la realización de una evaluación participativa del programa en el país y de sus partes interesadas y el establecimiento de un mecanismo de resolución de reclamaciones y quejas y de un mecanismo para que los beneficiarios indiquen su nivel de satisfacción, y iv) selección transparente de los proveedores de servicios en las adquisiciones y contratos públicos, con acceso abierto a las licitaciones públicas, igualdad de trato para todos los candidatos y transparencia de los procedimientos.

Procesos de tramitación de las quejas

51. El Proyecto para Mejorar la Innovación de las Empresas Agropecuarias de Jóvenes y Mujeres del Chad está en plena consonancia con los procedimientos nacionales o del FIDA sobre la protección de los denunciantes de irregularidades contra represalias por denunciar conductas indebidas, abusos y malos tratos, presuntas faltas de conducta o actos de corrupción. El proyecto establecerá una plataforma digital para recoger los comentarios, quejas y reclamaciones de los beneficiarios mediante la utilización de redes sociales.

B. Planificación, seguimiento y evaluación, aprendizaje y gestión de los conocimientos y comunicación

52. La principal herramienta para planificar las actividades será el plan operacional anual y su correspondiente presupuesto, elaborado a través de un proceso de planificación participativo, iterativo y riguroso que identifica claramente los productos (o metas físicas) que deben alcanzarse durante el año, así como los objetivos que deben lograrse, las actividades planificadas y los recursos financieros necesarios para ejecutarlas.
53. **El sistema de seguimiento y evaluación** del proyecto se basará en cuatro pilares principales: i) el marco de resultados del programa sobre oportunidades estratégicas nacionales, que permite alinear el proyecto con el Plan Nacional de Inversiones del Sector Rural y con los Objetivos de Desarrollo Sostenible; ii) el marco lógico y el marco de resultados; iii) el plan operacional anual y su correspondiente presupuesto, que es la principal herramienta de planificación de actividades y resultados, y iv) el Manual de seguimiento y evaluación, que define los aspectos operacionales relacionados con los procesos, herramientas, métodos, enfoques y responsabilidades.
54. **Aprendizaje, gestión de los conocimientos y comunicación.** El equipo del proyecto aprovechará su experiencia con vistas a: i) reflexionar de forma crítica sobre sus intervenciones; ii) apoyar la rápida ampliación de escala de las buenas prácticas y los éxitos; iii) compartir las enseñanzas extraídas con las diferentes partes interesadas, y iv) contribuir a las reflexiones y a los diálogos sobre políticas en todos los ámbitos relacionados con la iniciativa empresarial y la integración económica de los jóvenes y las mujeres.
55. **Innovación y ampliación de escala.** El Proyecto para Mejorar la Innovación de las Empresas Agropecuarias de Jóvenes y Mujeres del Chad incluye diversos aspectos innovadores: i) planteamientos de incubación y aceleración diferenciados y pragmáticos para mujeres y jóvenes agroempresarios; ii) soluciones digitales para la agricultura; iii) innovaciones y procedimientos técnicos de intensificación sostenibles (semillas mejoradas, jaulas flotantes, cultivos protegidos, estufas mejoradas, plataformas técnicas perfeccionadas); iv) el desarrollo de asociaciones

comerciales y modelos de negocio inclusivos; v) el enfoque territorial de los polos de desarrollo económico, incluida la coordinación de las inversiones estructurales en los mercados intermediarios, y vi) la promoción de tecnologías de energía renovable y los mecanismos de financiación verde.

C. Planes para la ejecución

Supervisión, examen de mitad de período y planes de finalización

56. El FIDA y el Gobierno del Chad llevarán a cabo conjuntamente misiones de supervisión y seguimiento, a razón de una cada año. También podrán efectuarse misiones de apoyo a la ejecución puntuales en función de las necesidades. El FIDA y el Gobierno realizarán conjuntamente el examen de mitad de período tres años después del inicio del proyecto.
57. En el último año del proyecto, se llevará a cabo una misión de finalización para documentar sus resultados e impactos.

V. Instrumentos jurídicos y facultades

58. Un convenio de financiación entre la República del Chad y el FIDA constituye el instrumento jurídico para la concesión de la financiación propuesta al prestatario/receptor. Se adjunta como apéndice I una copia del convenio de financiación negociado.
59. La República del Chad está facultada por su legislación para recibir financiación del FIDA.
60. Me consta que la financiación propuesta se ajusta a lo dispuesto en el Convenio Constitutivo del FIDA y en sus Políticas y Criterios en materia de Financiación.

VI. Recomendación

61. Recomiendo a la Junta Ejecutiva que apruebe la financiación propuesta de acuerdo con los términos de la resolución siguiente:

RESUELVE: que el Fondo conceda un préstamo en condiciones muy favorables a la República del Chad por un monto equivalente a cuatro millones quinientos ochenta mil euros (EUR 4 580 000), conforme a unos términos y condiciones que se ajusten sustancialmente a los presentados en este informe.

RESUELVE ADEMÁS: que el Fondo conceda a la República del Chad una donación con arreglo al Marco de Sostenibilidad de la Deuda por un monto equivalente a dieciocho millones trescientos treinta mil euros (EUR 18 330 000), conforme a unos términos y condiciones que se ajusten sustancialmente a los presentados en este informe.

Gilbert F. Hougbo
Presidente

Accord de financement négocié

"Projet de Renforcement de l'Innovation dans l'Entrepreneuriat Agro-pastoral des Jeunes et Femmes du Tchad (RENFORT)"

(Négociations conclues le 12 août 2021)

Nom du Projet: Projet de Renforcement de l'Innovation dans l'Entrepreneuriat Agro-pastoral des Jeunes et Femmes du Tchad (« RENFORT » ou le « Projet »)

La République du Tchad (l'« Emprunteur/Bénéficiaire »)

Et

Le Fonds international de développement agricole (le « Fonds » ou le « FIDA »)

(désignés individuellement par une "Partie" et collectivement par les "Parties")

ATTENDU QUE :

A. L'Emprunteur/Bénéficiaire a sollicité du Fonds un prêt et un don pour le financement du Projet décrit à l'Annexe 1 du présent accord;

B. Dans le cadre du Projet, l'Emprunteur/Bénéficiaire entend obtenir du Fonds vert pour le climat (le « FVC ») un financement pour contribuer au financement du Projet conformément aux conditions et modalités qui seront précisées dans un accord avec le FVC ;

C. L'Emprunteur/Bénéficiaire s'est engagé à fournir un soutien supplémentaire sous forme de fonds de contrepartie en nature, qui pourrait être nécessaire au Projet ;

Considérant que le Fonds a accepté de financer le Projet;

Par conséquent, les parties conviennent de ce qui suit :

Section A

1. Le présent accord de financement (l'« Accord ») comprend l'ensemble des documents suivants: le présent document, la description du projet et les dispositions relatives à l'exécution (Annexe 1), le tableau d'affectation des fonds (Annexe 2) et les clauses particulières (Annexe 3).

2. Les Conditions Générales applicables au financement du développement agricole en date du 29 avril 2009, telles que modifiées en décembre 2020 et toutes éventuelles modifications postérieures (le « Conditions Générales ») sont annexées au présent document, et l'ensemble des dispositions qu'elles contiennent s'appliquent au présent Accord [à l'exception des dispositions indiquées à la section E, paragraphe 4 ci-dessous]¹.

¹ Si aucune disposition des Conditions Générales ne s'applique, supprimez le texte entre crochets. S'il y a des exceptions, assurez-vous que le paragraphe auquel vous faites référence est correct et que la numérotation n'a pas changé.

Aux fins du présent accord, les termes dont la définition figure dans les Conditions Générales ont la signification qui y est indiquée.

3. Le Fonds accorde à l'Emprunteur/Bénéficiaire un prêt (le « Prêt ») et un don (le « Don ») (ensemble le « Financement »), que l'Emprunteur/Bénéficiaire utilise aux fins de l'exécution du Projet conformément aux modalités et conditions énoncées dans le présent Accord.

Section B

1. A. Le montant du Prêt est de quatre millions cinq-cents quatre-vingt mille euros (4,580,000 EUR).

B. Le montant du Don est de dix-huit millions trois-cent-trente-mille euros (18,330,000 EUR).

2. Le Prêt est accordé à des conditions particulièrement favorables et ne porte aucun intérêt, mais porte une commission de service déterminé par le FIDA à la date d'approbation du Prêt par le Conseil d'administration du Fonds et sera payable semestriellement au titre du service du prêt. L'emprunt aura une échéance de quarante (40) ans, y compris un différé d'amortissement de dix (10) ans à compter de la date d'approbation de l'emprunt par le Conseil d'administration du Fonds. Le principal de l'emprunt sera remboursé à raison de quatre pour cent et demi (4,5%) du principal total par an pour les années onze (11) à trente (30) et un pour cent (1%) du principal total par an pour les années trente et un (31) à quarante (40).

3. La monnaie de paiement au titre du service du Prêt est l'Euro.

4. L'exercice financier débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

5. Le remboursement du principal et le paiement de la commission de service du Prêt sont exigibles le 15 avril et le 15 octobre.

6. Un compte désigné en francs de la Communauté financière africaine (FCFA), pour l'utilisation exclusive du Projet sera ouvert à Ndjamen. L'Emprunteur informera le Fonds des fonctionnaires autorisés à exploiter le compte désigné.

7. Deux comptes d'opérations en francs de la Communauté financière africaine (FCFA) seront ouverts à Ndjamen dans des banques commerciales crédibles afin de recevoir de manière exclusive les fonds provenant du compte désigné.

8. L'Emprunteur/Bénéficiaire fournira des fonds de contrepartie aux fins du Projet d'un montant d'environ 9 260 000 Euros sous forme d'impôts, taxes et autres contributions en nature.

Section C

1. L'agent principal du Projet est le Ministère en charge de l'Agriculture de la République du Tchad.

2. Un examen à mi-parcours sera effectué conformément aux dispositions des alinéas 8.03 (b) et (c) des Conditions Générales. Toutefois, les parties peuvent convenir d'une date différente pour l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Projet.

3. La date d'achèvement du Projet est fixée au sixième anniversaire de la date d'entrée en vigueur du présent Accord et la date de clôture du Financement sera 6 mois plus tard,

ou toute autre date désignée par le Fonds par notification à l'Emprunteur/Bénéficiaire. La date de clôture du financement sera fixée conformément aux Conditions Générales.

4. L'acquisition de biens, travaux et services financés par l'Accord sera régie par les procédures conformes aux Directives FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets. Un plan de passation des marchés basé sur le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) sera élaboré chaque année par l'Emprunteur/Bénéficiaire et approuvé par le Fonds. Ce plan spécifiera, entre autres, les méthodes de passation des marchés, les coûts estimatifs et l'échéancier.

Section D

1. Le Fonds administrera le Financement et supervisera le Projet.

Section E

1. Les éléments suivants sont désignés comme des motifs supplémentaires de suspension du présent Accord :

- a) Le manuel de mise en œuvre qui comprend le manuel de gestion administrative, financière et comptable incluant la passation des marchés et manuel de suivi-évaluation (le « Manuel ») et/ou l'une de ses dispositions a fait l'objet d'une renonciation, d'une suspension, d'une résiliation, d'une modification ou d'un amendement sans l'accord préalable du Fonds, et le Fonds, après consultation avec l'Emprunteur/Bénéficiaire, a déterminé qu'il a eu, ou est susceptible d'avoir, un effet préjudiciable important sur le Projet.
- b) Tout personnel clé du Projet tel que décrit dans le Manuel de mise en œuvre est nommé/recruté, transféré ou démis de ses fonctions sans accord préalable du FIDA.

2. Les éléments suivants constituent des conditions additionnelles (générales/spécifiques) préalables aux décaissements:

- a) L'ouverture des comptes désigné et d'opérations et la désignation officielle du personnel habilité à les mobiliser;
- b) Le Projet est inscrit au programme national d'investissement public dans le respect des procédures nationales en vigueur ;
- c) Le comité de pilotage du Projet a été officiellement chargé de sa gestion et supervision ;
- d) La non objection du FIDA à l'égard du Manuel du Projet;
- e) Le personnel clé a été recruté par voie compétitive et a reçu la non-objection du FIDA ; et
- f) Le logiciel comptable est dûment installé et paramétré.

3. Cet accord est soumis à la ratification de l'Emprunteur/Bénéficiaire.

4. Toutes les communications ayant trait au présent accord doivent être adressées aux représentants dont le titre et l'adresse figurent ci-dessous:

Pour l'Emprunteur/le Bénéficiaire

[Ministre]
[Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération International (MEPDCI)]

Pour le Fonds:

[Cliquez et tapez le Titre]
Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italie

[Copie à :]

Le présent Accord, [en date du _____], a été établi en langue française en deux (2) exemplaires originaux, un (1) pour le Fonds et un (1) pour l'Emprunteur/ Bénéficiaire.

REPUBLIQUE DU TCHAD

Dr Issa Doubragne
Ministre de l'Economie, de la Planification du Développement et de la
Coopération Internationale (MEPDCI)

Date : _____²

FONDS INTERNATIONAL
POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Gilbert F. Houngbo
Président

Date : _____

² Dans le cas où l'Accord de Financement n'est pas signé au siège du FIDA.

Annexe 1

Description du Projet et dispositions relatives à l'exécution

I. Description du Projet

1. *Population cible.* Le Projet ambitionne de toucher directement 82 000 jeunes et femmes³ ruraux pauvres, dont 70 pourcent de jeunes (30 pourcent jeunes femmes et 40 pourcent jeunes hommes) de 15 à 35 ans et 30 pourcent de femmes de 36 à 50 ans. Ainsi, au total, le RENFORT touchera 60 pourcent des femmes (30 pourcent jeunes femmes de 15-35 ans et 30 pourcent femmes de 36 à 50 ans). Le nombre des bénéficiaires indirects est estimé à 435.000 personnes, dont 260 800 personnes membres des ménages et environ 174 000 autres acteurs le long des CDV. Par des mécanismes de ciblage direct, le Projet prévoit un quota de 5 à 10 pourcent (entre 4 000 et 8000 personnes) de personnes vivant avec un handicap dans les quatre catégories et les différents parcours proposés.

2. *Zone d'intervention du Projet.* Le Projet interviendra dans les zones rurales de neuf (9) provinces que sont : Lac, Hadjer Lamis, Chari-Baguirmi, Mayo-Kebbi Est/Moyen-Chari, Mandoul, Tandjilé, Salamat et Ndjama. Ces provinces permettront d'une part, d'exploiter les synergies et les complémentarités avec les projets REPER et SD3C dans les provinces de Hadjer Lamis, Chari-Baguirmi, Salamat et Lac ; et d'autre part, d'étendre les interventions du FIDA dans les nouvelles provinces du Mayo-Kebbi Est, Moyen-Chari, Mandoul et Tandjilé), pour couvrir une grande partie de la région centrale du Tchad et accroître l'impact.

3. *Finalité.* La finalité du Projet est de contribuer à accroître les revenus et créer des emplois décents pour les femmes et les jeunes en renforçant la résilience des systèmes alimentaires inclusifs au Tchad.

4. *Objectifs.* L'objectif du Projet est de promouvoir des entreprises de jeunes et de femmes viables et résilientes, créatrices d'emplois et intégrées dans les chaînes de valeurs agropastorales et halieutiques du Tchad.

5. *Composantes.* Le Projet comprend les composantes ci-après: Composante 1 – Développement des agro-entreprises (micro, petites et moyennes) rentables et résilientes, Composante 2 : Amélioration de l'écosystème entrepreneurial des jeunes et des femmes, et composante 3: Coordination et gestion.

6. Composante 1: Développement d'agroentreprises rentables et résilientes. Les interventions comprendront: i) l'information, la communication et la sensibilisation; ii) l'accélération du développement de microentreprises, petites et moyennes entreprises agricoles existantes; iii) l'incubation de jeunes agripreneurs; iv) la formation des jeunes aux emplois agricoles et leur insertion économique; v) le développement d'activités rémunératrices, vi) l'adaptation et la promotion des solutions numériques innovantes (vulgarisation et commerce électroniques, paiement par téléphonie mobile, etc.); vii) le développement de start-ups numériques agricoles.

7. Dans le cadre du RENFORT, des mécanismes innovants de financement direct et de financement vert seront établis pour appuyer et accélérer le développement des

³ Les hommes de plus de 36 ans, chefs de ménages agricoles sont des bénéficiaires indirects à travers leurs ménages ou comme acteurs des chaînes de valeur. Ils seront néanmoins impliqués dans plusieurs activités comme (i) les négociations pour la sécurisation foncière, (ii) les infrastructures structurantes (marchés de gros, centres de collecte, magasins de stockage, pistes) ; (iii) amélioration de l'écosystème entrepreneurial ; (iv) le déploiement des solutions digitales (e-voucher, e-vulgarisation, systèmes d'information sur les marchés et sur le climat), etc. D'autres seront des mentors et de business coach pour l'immersion des jeunes agripreneurs.

entreprises gérées par des jeunes et par des femmes. Le projet financera la promotion d'activités de nutrition essentielles, notamment: i) la production, la transformation et la commercialisation de denrées à haute valeur nutritionnelle; ii) la transposition à plus grande échelle de la production locale d'aliments complémentaires à base de céréales et de légumineuses enrichis à la spiruline pour les enfants; iii) les campagnes d'éducation nutritionnelle; iv) l'alphabétisation fonctionnelle intégrant des solutions numériques en faveur des jeunes et des femmes.

8. Composante 2: Amélioration de l'écosystème de l'entrepreneuriat agricole. L'écosystème entrepreneurial sera renforcé par un appui à l'exécution et une amélioration des cadres d'action réglementaires et institutionnels favorisant l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes, ainsi que par le financement des infrastructures structurantes relatives à la production, à l'accès au marché et aux énergies renouvelables. Pour remédier aux contraintes d'accès à la terre, à l'eau et aux infrastructures de production et d'accès au marché, le RENFORT financera: i) des investissements en faveur de la sécurité foncière; ii) les aménagements hydroagricoles de 500 hectares de petits périmètres maraîchers; iii) des fermes piscicoles et des cages flottantes; iv) la mise sur pied de quatre marchés de demi-gros, de centres de collecte satellites, de magasins de regroupement et de stockage et d'unités de conservation de produits maraîchers; v) la création et l'équipement de plateformes de transformation, v) la réhabilitation de 150 kilomètres de pistes desservant les bassins de production et facilitant l'accès au marché.

9. La composante 3 organisera l'ensemble des dispositifs opérationnels prévus et détaillés dans le manuel de mise en œuvre, le manuel des procédures administratives, comptables, financières et de passation de marché ainsi que le manuel de suivi-évaluation, de communication et de gestion des savoirs. Elle constituera le point de référence pour la documentation des résultats, l'analyse de performance et de l'impact par rapport à l'objectif de développement du projet mais aussi au regard des objectifs stratégiques définis dans la note stratégique pays.

II. Dispositions relatives à l'exécution

10. L'agent principal du Projet est le Ministère en charge de l'Agriculture de la République du Tchad qui assure la tutelle technique.

11. *Comité de Pilotage du Projet* : Le pilotage du Projet sera assuré par le **Comité national de pilotage** actuel du RePER dont la composition et le mandat seront élargis pour une participation des nouvelles parties prenantes : Ministères en charge de la jeunesse, de la femme et des représentants du secteur privé. Il sera mis en place un Comité d'appui technique et de suivi, composé d'experts dans les thématiques clés du projet, y compris entrepreneuriat et Agribusiness, genre et autonomisation des femmes, nutrition, agriculture digitale, génie rural, et des experts en suivi et évaluation, etc. pour appuyer le comité national de pilotage et assurer le suivi des recommandations du comité national de pilotage et des missions de supervision du FIDA.

12.. *Unité de gestion du Projet* : Sur la base de l'analyse des capacités techniques, humaines et managériales de gestion des projets au Tchad, et des enseignements du FIDA au Tchad, le dispositif de gestion du Projet reposera sur quatre éléments principaux: (i) une Cellule Nationale de Coordination, Représentation et d'Assistance Technique (CNCRAT); (ii) une Unité de Gestion du Projet; (iii) des antennes régionales, et (iv) des partenaires et opérateurs de mise en œuvre.

L'UGP disposera d'une autonomie de gestion technique, administrative et financière et sera basée à Dourbali (Chari Baguirmi en mutualisant les ressources avec le RePER qui dispose

d'une antenne à Dourbali). Cette équipe sera composée d'un personnel recruté compétitivement, notamment (i) un (e) Coordinateur (trice) technique; (ii) un (e) spécialiste en Agribusiness et développement des entreprises; (iii) un (e) spécialiste en agriculture digitale; (iv) un (e) spécialiste genre, inclusion sociale et nutrition (v) un assistant de suivi et évaluation; (vi) un Responsable Administratif et Financier, (vii) un chef comptable et un assistant comptable (recruté en troisième année), (viii) un Responsable de passation des marchés, (ix) un responsable infrastructures et environnement; et (x) du personnel d'appui (chauffeurs, secrétaires). Trois antennes régionales seront mises en place: (i) Mandoul couvrant les provinces de Mandoul, Moyen Chari et Tandjile, (ii) Bol couvrant les provinces du Lac et le Hadjer Lamis; et (iii) Dourbali couvrant les zones péri-urbaines autour de Ndjamena, Mayo Kebi Est et Chari-Baguirmi.

13. Partenaires stratégiques : Des conventions multi-annuelles de partenariat seront établies avec le BIT, l'IITA et la FAO pour la mise en œuvre des aspects innovants du projet, notamment les (i) approches d'incubation et d'accélération des entreprises agropastorales; (ii) l'application des solutions numériques, (iii) les innovations technologiques de production et de transformation; (iv) le développement des filières inclusives, et (v) l'amélioration de l'environnement des affaires. La mise en œuvre du projet reposera principalement sur l'approche « faire-faire » par des prestataires de services et des opérateurs publics et privés, recrutés par voie compétitive et de « faire avec » avec les services techniques et les institutions publiques liés au Programme par des contrats de performance. Des conventions de collaboration seront également établies avec l'Union Nationale des Associations des Personnes Handicapées du Tchad en ce qui concerne l'inclusion des personnes handicapées dans le projet.

14. Suivi et évaluation : **Le système de Suivi et Évaluation** du RENFORT s'appuiera sur quatre principaux piliers: (i) le cadre des résultats du COSOP qui permet d'aligner le projet avec les objectifs du PNISR⁴ et des ODD; (ii) le cadre logique et le cadre de résultat qui sont conformes au Système de mesure des résultats opérationnels du FIDA; (iii) le PTBA qui représente le principal outil de planification des activités de résultats; et (iv) le manuel de suivi-évaluation qui définit les détails opérationnels en termes de processus, outils, méthodologies, approches et responsabilités. Le système de suivi et évaluation du sera fondé sur la gestion axée sur les résultats.

15. Gestion des connaissances : Tout au long de sa mise en œuvre, le Projet capitalisera ses expériences pour (i) mener des réflexions critiques sur ses interventions, (ii) soutenir la mise à l'échelle rapide des bonnes pratiques et des succès, (iii) partager ses expériences avec les différentes parties prenantes, et (iv) contribuer aux réflexions et aux dialogues politiques sur tous les domaines touchant l'entrepreneuriat et l'intégration économique des jeunes et des femmes. L'expérience et les acquis du PARSAT/REPER seront mis à profit, y compris la collaboration avec PROCASUR pour le développement d'un plan de communication et le renforcement de capacités en matière de gestion de savoirs et communication. Les outils et moyens de communication seront mutualisés entre les différents projets actifs pour faciliter davantage l'échange et la capitalisation des expériences générés ainsi que pour appuyer le dialogue politique et une plus grande visibilité du FIDA au Tchad. Conformément à la stratégie de coopération triangulaire Sud-Sud, le projet élargira les possibilités d'échange de connaissances avec d'autres programmes et initiatives pertinents du FIDA dans la région et dans le monde.

16. Manuel de mise en œuvre du Projet qui contient le manuel administratif et fiduciaire incluant la passation des marchés et manuel de suivi-évaluation et toutes les instructions opérationnelles pour l'exécution du Projet (le « Manuel »). Le Manuel sera, en outre,

⁴ Indicateurs en rapport avec l'objectif général du projet dans le Cadre logique et autres indicateurs déclinés dans la Matrice de suivi-évaluation.

préparé ou actualisé sur la base des acquis des anciens projets PARSAT et RePER. Il sera soumis au FIDA pour non-objection avant sa mise en œuvre.

Cadre logique

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification ⁵			Hypothèses
	Nom	Réf.	Mi-parcours	Fin	Source	Fréquence	Responsabilité	
PORTEE/SENSIBILISATION								
	1. Nombre de personnes ⁶ recevant les services promus ou soutenus par le Projet (CI 1) ⁷	0	32 800	82 000	Systèmes de suivi-évaluation (SSE)	Semestrielle dès année 2	Unité de coordination et de gestion (UCG)	
	Nombre de jeunes ^{8*}	0	28 000	56 000				
	Nombre de femmes (30%)	0	12 300	24 600				
	2. Nombre total de membres de ménages touchés (CI 1 b) ⁹	0	173 840	434 600				
OBJECTIF GENERAL								
Contribuer à accroître les revenus et créer des emplois décents pour les femmes et les jeunes en renforçant la résilience des systèmes alimentaires inclusifs au Tchad	3. Nombre de personnes bénéficiaires d'une mobilité économique ¹⁰ (95%)	TBD	24 000	60 000	Enquête de référence Évaluation d'impact	Année 1 Années 3 et 6	UCG	
OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT								
Promouvoir des entreprises des jeunes et des femmes viables et résilientes, créatrices d'emplois et intégrées dans les chaînes des valeurs agro-pastorales et halieutiques du Tchad.	4. Nombre d'emplois nouveaux créés ¹¹ (CI 2.2.1)	0	35 000	100 000	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	UCG	Stabilité macro-économique, politique et sécuritaire Absence des conditions climatiques extrêmes (inondations et sécheresses) et de crise sanitaire
	5. Pourcentage d'entreprises rurales soutenues déclarant une augmentation de leurs profits (CI 2.2.2)	0	40%	80%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2		
	6. Pourcentages des femmes âgées de (15-49 ans) déclarant une amélioration de leur régimes alimentaires (CI 1.2.8)	0	40% (19680)	80% (39 600)	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2		
	7. Pourcentage de personnes démontrant une amélioration de leur autonomisation ¹² (CI 4.2.3)	0	60%	80%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2		

⁵ Conformément aux procédures en vigueur, le projet RENFORT devra adopter les nouvelles directives de mesure pour le suivi-évaluation des indicateurs de base au niveau des résultats (effets).

⁶ « Personnes » fait référence aux jeunes et aux femmes recevant les services promus ou soutenus par le Projet

⁷ Nombre correspondant au nombre de ménages touchés en considérant que chaque bénéficiaire direct représente un ménage

⁸ Jeunes hommes (40%) et jeunes femmes (30%)

⁹ Le nombre total des ménages est de 49 200 soit 260 760 personnes en considérant que la taille moyenne des ménages au Tchad est de 5,3 personnes. Les autres bénéficiaires indirects sont environ 174 000 personnes sur le long des chaînes des valeurs agricoles.

¹⁰ Indicateur d'impact de base du FIDA. Définition: Projection fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de ruraux dont la situation économique a évolué (10% ou plus), notamment du point de vue des revenus, de la consommation, de la richesse, de la diversité alimentaire ou de la nutrition.

¹¹ Nombre d'emplois créés le long des chaînes de valeur agro-pastorales et halieutiques

¹² IFAD Empowerment indicator. Cet indicateur mesure l'amélioration de l'autonomisation des jeunes et femmes bénéficiaires

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification ⁵			Hypothèses
	Nom	Réf.	Mi-parcours	Fin	Source	Fréquence	Responsabilité	
EFFETS ET PRODUITS								
<i>Effet 1 : Les jeunes et les femmes développent des agro-entreprises (micro, petites et moyennes entreprises) résilientes et rentables</i>	8. Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (tCO2e) évitées et/ou séquestrées CI 321): (i) Ha (ii) tCO2e/20y (iii) tCO2e/ha (iv) tCO2/ha/yr	0 0 0 0		1768,85 790 912 447,1 22,4				
	9. Pourcentage des entreprises de jeunes et de femmes fonctionnelles ¹³ 3 ans après leur consolidation ou création	TBD	50%	70%	Enquête sur les indicateurs de base Évaluation	Ligne de base, RMP et Achèvement.	UCG	
	10. Pourcentage de personnes déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique (CI 3.2.2)	0	50% (41000)	80% (65 600)	Enquête sur les indicateurs de base annuels	Ligne e base, RMP, Achèvement		
<i>Produit 1.1. Les capacités des jeunes et femmes agri-preneurs sont renforcées¹⁴ et des solutions numériques adaptés sont promues</i>	11. Nombre de personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises (CI 2.1.2)	0	40 300	82 000	SSE, rapports d'activités	Trimestrielle	UCG, partenaires ou prestataires	- Adhésion des jeunes et des femmes, et des communautés rurales au projet - Les centres de formation engagent une démarche centrée sur l'entrepreneuriat agricole - Les parcours d'accompagnement des jeunes et femmes bénéficiaires sont personnalisés
	12. Nombre de jeunes et de femmes formées aux technologies numériques	0	7 000	15 000	SSE, rapports d'activités	Trimestrielle		
	13. Nombre de ménages recevant des appuis ciblés pour améliorer leur nutrition (1.1.8)(*)	0	34 400	68 800				
	14. Nombre de groupes formés dans la gestion durable des ressources naturelles et des mesures d'adaptation aux changements climatiques (3.1.1)	0	50	100				
<i>Produit 1.2. Des mécanismes de financement adaptés aux jeunes et femmes agri-preneurs et des partenariats productifs et/ou commerciaux sont mises en place</i>	15. Nombre de personnes ayant accès à des services financiers dans les zones rurales (épargne, crédit, assurance, envois de fonds, etc.) (CI 1.1.5)	TBD	TBD	TBD	SSE, rapports d'activités	Semestrielle	UCG, institutions financières partenaires	- Volonté des jeunes et femmes promoteurs à prendre les crédits - Les IMF et le Fond de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes disposent de produits spécifiques et de compétences pour financer l'entrepreneuriat rural
	16. Nombre d'entreprises soutenues participant aux partenariats productifs et/ou commerciaux	TBD	21 000	70 000	SSE, rapports d'activités	Semestrielle		
<i>Effet 2. L'écosystème relatif à l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes est amélioré</i>	17. Nombre de lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles facilitées, traduites et/ou diffusées	0	4	6	Enquête sur les indicateurs de base.	Ligne de base, RMP, Achèvement	UCG	- Stabilité institutionnelle et volonté politique pour la mise en œuvre des politiques, stratégies - Amélioration du climat des affaires au Tchad et la qualité des institutions publiques
	18. Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage (CI 2.2.6)	0	13 120	65 600	Enquêtes sur les indicateurs de base	Ligne de base, RMP, Achèvement		

¹³ Entreprises qui survivent 3 ans après leur création (acquisition d'une certaine autonomie en approvisionnement en biens et services, autonomie de mise en marché des produits, autonomie de gestion, autonomie en matière de logistique)

¹⁴ Le renforcement intègre l'accompagnement nécessaires et dans le temps requis pour la conduite de l'activité

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification ⁵			Hypothèses
	Nom	Réf.	Mi-parcours	Fin	Source	Fréquence	Responsabilité	
<u>Produit 2.1.</u> Les cadres politique, réglementaire et institutionnel favorisant l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes sont <u>améliorés</u>	19. Nombre de produits et de savoirs pertinents en matière de politiques réalisées (CI Politique 1) ¹⁵	0	8	15	SSE, rapports d'activités	Semestrielle	UCG	
<u>Produit 2.2.</u> L'accès des jeunes et des femmes aux infrastructures de production, équipements et aux marchés est facilité	20. Nombre d'installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remise	0	100	160 ¹⁶	SSE, rapports d'activités	Semestrielle	UCG	
	21. Nombre d'hectares de terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état (CI 1.1.2)	0	200	350	SSE, rapports d'activités	Semestrielle	UCG	

¹⁵ Nombre de produits et des savoirs pertinents en matière de stratégies et réglementations sur l'entrepreneuriat agro-pastoral des jeunes et des femmes réalisés

¹⁶ 3 marchés de demi-gros pour les grands pôles économiques; 10 centres de collecte (2 par province), 40 magasins de stockage de céréales, 40 unités de transformation (fumage de poissons, extraction d'huile de sésame et arachide, moulins pour les farines, karité, etc), 20 unités de conservation de légumes (oignons, etc), 40 unités agroalimentaires

Matrice intégrée des risques du projet

Catégories et sous-catégories de risques	Risques inhérents	Risques résiduels
Engagement politique	E	S
Risques: Les tensions politiques se cristalliseront autour de la mise en place et du fonctionnement des organes de transition dirigée par le Conseil Militaire de Transition installé à la suite de la mort subite et violente du Président Idris Deby. Cette situation pourrait se traduire par une instabilité institutionnelle (suspension de la Constitution, de l'Assemblée Nationale et mise en place d'un nouveau gouvernement) qui pourrait remettre en cause certains acquis politiques et affecter les engagements politiques du pays dans son élan de mise en œuvre des politiques nationales de développement. Il est prévu que la transition dure 18 mois et suivi par l'organisation des nouvelles élections. Les tensions politiques se cristalliseront durant cette période de transition et autour des élections augmenteront le risque de violence avant et après les élections, des grèves, des protestations et l'interruption des services sociaux.		
Mesures d'atténuation: Faire un suivi régulier de la situation sécuritaire et politique du Pays et appliquer les recommandations sécuritaires du Système des Nations Unies au Tchad. Par ailleurs le choix des sites devra concentrer les activités dans les zones rurales où le niveau d'insécurité est faible, en basant le mécanisme de mise en œuvre sur la capacité opérationnelle locale et orienter les investissements à travers une analyse régulière de la situation politique et sécuritaire.		
Gouvernance	E	S
Risques: Le Tchad est classé parmi les dix derniers pays selon les indicateurs-clés Mo Ibrahim relatifs à la qualité des institutions et de la gestion publique, et la gouvernance globale. Selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International, le pays est classé au 159ème rang sur 176 pays. Le climat des affaires n'est pas propice à la prospérité du secteur privé, classant ainsi le pays 180e sur 190 d'après le Doing Business 2018. Les risques de gouvernance sont encore plus aggravés par l'installation d'un Conseil de Transition Militaire qui durera 18 mois au moins.		
Mesures d'atténuation: Le FIDA a adopté une approche programme avec la mise en place d'une Cellule Nationale de Représentation, de Coordination et d'Assistance Technique qui sera désormais le cadre fédérateur des interventions du FIDA au Tchad, et responsable de dialogue politique. Les fonctions de gestion financière et administrative sont renforcées permettant la transparence dans le processus de passation des marchés. Des mécanismes de réclamation, de dénonciation et de traitement des plaintes sont établis pour renforcer la transparence et lutter contre la corruption et encourager la bonne gouvernance du Projet.		
Macroéconomie	E	S
Risques: En 2020, le PIB réel s'est contracté de 0,6 pourcent due à une suspension temporaire de la production pétrolière, principal moteur de l'économie, et à la fermeture des frontières pour contenir la pandémie de COVID-19. Selon le scénario pessimiste, les projections indiquent que le Tchad devrait enregistrer une baisse de son taux de croissance de l'ordre de 7,6 points de pourcentage, une dégradation de son solde budgétaire de 3,2 points de pourcentage du PIB et de son solde courant de 7,6 points de pourcentage du PIB. Il est prévu une légère augmentation de la dette publique estimée à 4890 millions de USD en 2019 à 45,3 pourcent en 2022 à cause de l'accumulation des arriérés intérieurs. Les risques de surendettement global et extérieur du Tchad restent élevés, mais soutenables. Les conséquences de la transition politique sur le PIB et l'économie en général sont encore imprédictible à ce stade.		
Mesures d'atténuation Les prévisions estiment que la croissance devrait rebondir à 6,1 pourcent en 2021 et 5 pourcent en 2022 soutenue par une accélération de la production des nouveaux champs pétroliers, une augmentation des prix du pétrole et un affaiblissement de la pandémie de COVID-19. L'assainissement budgétaire permettra de maintenir la demande intérieure à un niveau modéré en 2020 et le gouvernement poursuivra sa politique budgétaire rigoureuse à court terme. La principale composante de la dette commerciale du Tchad (Glencore) a été restructurée, prolongeant son échéance moyenne à 12 ans et réduisant le taux d'intérêt de 7,5 pourcent à 2 pourcent, ce qui, associé à une reprise de la production ou du raffinage, pourrait conduire à une nette amélioration des indicateurs de la dette.		
Fragilité et sécurité	E	E
Risques: Le Tchad est considéré comme un État fragile avec des plusieurs facteurs d'instabilité en raison des rebellions et des attaques armées dans le nord du pays et dans la zone du Lac Tchad, des attaques terroristes des djihadistes dans le Sahel et de		

de Boko Haram dans la zone du Lac. Les conséquences de la mort brusque et violente du Président Idris Deby au front de bataille contre une rébellion sont imprédictibles sur le plan de la stabilité et de la sécurité du pays. Cette situation de transition place le Tchad dans une période d'incertitude qui pourrait connaître la résurgence des rébellions dans certaines parties du pays et l'augmentation des risques de violence, des grèves, de protestations et l'interruption des services sociaux.		
Mesures d'atténuation Le projet concentre ses interventions dans les zones rurales où le niveau d'insécurité est faible. La conception du projet couvre plusieurs aspects du renforcement de la résilience, à travers des synergies opérationnelles avec le Programme conjoint Sahel en réponse aux Défis COVID-19, Conflits et Changements climatiques (SD3C) et le projet de Réponse au COVID-19 du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF), et les autres projets de renforcement de la résilience au Tchad.		
Alignement des politiques	S	M
Risques: Bien que l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes agriculture soit une priorité du Gouvernement et soit au centre de toutes les politiques et documents stratégiques de développement au Tchad, cette volonté politique affichée n'est toutefois pas suffisamment concrétisée par des allocations budgétaires et des financements conséquents. Les interventions politiques sont souvent défailtantes et la portée de leurs actions est souvent urbaine.		
Mesures d'atténuation Le projet est aligné aux priorités de développement du pays tels qu'énoncées dans le Plan National de Développement (PND 2017-2021), le Programme National d'Investissement du Secteur Rural (PNISR 2014-20), la Politique Nationale de l'Emploi des Jeunes, la Politique Nationale Genre, ainsi que plusieurs lois et stratégies nationales. Pour atténuer ce risque, l'équipe de pays du FIDA continuera d'appuyer les efforts du gouvernement pour mobiliser des cofinancements auprès d'autres partenaires de développement. Ces efforts viseront à réduire le coût global de financement du programme pour le gouvernement		
Élaboration et mise en œuvre des politiques	S	M
Risques: Le Tchad a adopté plusieurs lois, stratégies et plans d'action qui visent la création d'un environnement favorable au développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Plusieurs structures ont été mises en place pour faciliter l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Cependant, la mise en œuvre de ces politiques et stratégies a souvent souffert de nombreux problèmes qui entravent leurs impacts.		
Mesures d'atténuation La composante 2 Amélioration de l'écosystème de l'entrepreneuriat agricole qui concentre les appuis à l'application des cadres politiques, réglementaires et institutionnels favorisant l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes. Cette composante financera les activités relatives à l'application des cadres politiques et réglementaires; et au renforcement institutionnel des structures d'appui à l'entrepreneuriat agro-pastoral. Le RENFORT investira dans la facilitation des dialogues multi-acteurs pour l'amélioration du climat des affaires en faveur des jeunes et des femmes entrepreneurs.		
Contexte de l'environnement et du climat		
Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales	S	M
Risques: Les principaux impacts environnementaux sont liés à l'intensification agricole, amenant à des pollutions et de mauvaise gestion des ressources en sol et en eau, une dégradation accrue du couvert végétal liés aux défrichements des zones aménagées et au site de construction des infrastructures, des risques de pollution liés aux travaux d'aménagements. Le RENFORT peut être classé en catégorie environnementale B.		
Mesures d'atténuation La démarche du projet sera concrétisée par l'élaboration d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale au début du projet, qui définira les procédures de prise en charge des mesures de préservation et d'utilisation rationnelle des ressources naturelles dans la mise en œuvre des différentes composantes du projet. Les actions envisagées porteront principalement sur la réduction de la vulnérabilité des jeunes et des femmes par le renforcement de leurs capacités d'adaptation au changement climatique, la gestion résiliente des ressources agro-sylvo-pastorales et l'amélioration des conditions de vie.		
Vulnérabilité du projet aux impacts du changement climatique	E	S
Risques: Le risque climatique est jugé substantiel a priori étant donné la position géographique du projet dans la zone sahéenne qui est caractérisée par un risque élevé des événements météorologiques extrêmes (sécheresse, inondations). Les changements climatiques accentuent la pression sur les ressources foncières, agricoles, halieutiques et hydriques de la région.		

Mesures d'atténuation Les activités qui seront réalisées dans le cadre du RENFORT auront un impact social et environnemental majoritairement modéré. Les actions envisagées porteront principalement sur la réduction de la vulnérabilité des jeunes et femmes par le renforcement de leurs capacités d'adaptation au changement climatique, la gestion résiliente des ressources agro-sylvo-pastorales et l'amélioration des conditions de vie.		
Pertinence du projet	F	F
Risques: Le risque que le projet ne soit pas aligné aux priorités nationales, aux priorités du FIDA, et aux besoins des jeunes et des femmes est faible.		
Mesures d'atténuation Le projet est aligné aux priorités de développement du pays tels qu'énoncées dans le PND, le PNISR 2014-20, les Politiques Nationales de la Jeunesse et de l'Emploi. Le RENFORT est aussi fortement aligné aux trois objectifs stratégiques du FIDA et aux deux objectifs stratégiques du COSOP Conformément aux engagements du FIDA11, le projet se qualifie comme Sensible à la jeunesse, transformateur des relations entre les sexes, centré sur le climat et sensible à la nutrition. Le RENFORT met en place des mécanismes de pilotage, des systèmes de suivi et évaluation, et des mécanismes de réclamation qui mettent les jeunes et les femmes et les acteurs nationaux au cœur des différents dispositifs afin d'assurer la pertinence de ses interventions, et les adapter en cas de besoin. Le RENFORT a été formulé avec l'entière implication d'un comité national multisectoriel représentatif des différents Ministères concernés par le projet et la société civile y compris les organisations paysannes. Ce sont d'ailleurs les membres de ce comité national qui ont fait les visites de terrain et rapporté les besoins à l'équipe de formulation pour s'assurer de l'alignement avec les priorités nationales.		
Solidité technique	S	M
Risques: Les risques techniques concernent les limites des capacités et compétences des partenaires du projet et des prestataires des services pour la mise en œuvre efficiente des aspects innovants du projet. Les compétences en matière de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, de développement et structuration des chaînes de valeur, d'utilisation des technologies numériques sont limitées. Par ailleurs, l'accès au financement comporte des risques jugés substantiels a priori. Les risques comprennent: (i) le manque d'intérêt et d'engagement du secteur financier pour le secteur agro-pastoral; (ii) des attentes élevées des groupes cibles pour les subventions du programme; et (iii) la réticence des groupes cibles à accéder au financement des institutions financières.		
Mesures d'atténuation La formulation de ce projet a valorisé les enseignements des projets du FIDA au Tchad et du portefeuille croissant du FIDA en matière de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans plusieurs pays (Cameroun, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Madagascar, etc). Le projet établit des partenariats stratégiques avec l'IITA, le BIT et la FAO qui ont accumulé une longue expérience avec les approches innovantes de développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans plusieurs pays. Les risques d'accès au financement seront atténués en mettant en place des mécanismes de financement directs, des financements par les acteurs des chaînes de valeurs et un mécanisme de financements innovants verts du Programme IGREEFIN.		
Modalités d'exécution	S	M
Risques: Les limites des capacités et compétences des partenaires du projet et des opérateurs de mise en œuvre pour la mise en œuvre efficiente des aspects innovants du projet. Par ailleurs, en dépit de la déconcentration de l'administration et de la gestion des affaires publiques, l'organisation administrative du Tchad reste fortement marquée par la concentration de certains services de l'État dans la capitale, notamment les services sociaux de base.		
Mesures d'atténuation Le projet met en place une approche de renforcement des capacités techniques et institutionnelles, et de soutien direct aux organisations des jeunes et des femmes. Les mécanismes de Coopération Sud-Sud et Triangulaire à travers le FIDA, la FAO, le BIT et l'IITA seront aussi utilisés pour combler ce déficit des capacités.		
Suivi-évaluation des dispositifs	S	M
Risques: L'adéquation du Logiciel Ruche utilisée actuellement au niveau du PARSAT/REPER ne donne pas la possibilité de son utilisation offline assortie d'une mise à jour automatique quand une connexion internet est disponible.		
Mesures d'atténuation L'adéquation du Logiciel Ruche à soutenir le RENFORT sera évaluée pour la possibilité de son utilisation offline assortie d'une mise à jour automatique quand une connexion internet est disponible. Des jeunes technopreneurs seront aussi sollicités pour développer applications simples permettant d'alimenter la plateforme de suivi et évaluation.		

Cadre juridique et réglementaire	S	M
Risques: Le pays ne dispose pas encore de manuel de procédures au niveau national alors qu'il vient de se doter d'un nouveau code des marchés publics et ses textes d'applications		
Mesures d'atténuation Le Projet doit utiliser les dispositions du Manuel de passation des marchés du FIDA dans la mise en œuvre des PPM et disposer dès le démarrage d'un manuel de gestion fiduciaire conforme aux standards internationaux en la matière		
Responsabilité et transparence	S	M
Risques: L'Autorité de Régulation des Marchés Publics, (ARMP) qui est l'organe de gestion des recours n'est pas encore entièrement opérationnel, son site web n'est pas fonctionnel pour la publication des résultats des recours ainsi que la liste noire excluant certains acteurs de la commande publique pour fraude et/ou corruption 2- La Corruption est perceptible et reconnu dans les arcanes de l'administration par les acteurs de la commande publique. Le pays a une note de 20 sur l'indice de perception de la corruption (Transparency International, 2019) 3- Le défaut de mise en application des dispositions des textes règlementaires concernant les sanctions malgré l'existence des deux organes de recours à savoir l'Agence de Régulation des Marchés Publics et les Tribunaux 4- Non existence d'une autorité locale indépendante et compétente chargée d'enquêter sur les allégations de fraude et de corruption en dehors de l'inspection générale.		
Mesures d'atténuation 1- La cellule de passation des marchés du RENFORT doit gérer dans les règles de l'art, tous les processus d'acquisitions initiés conformément aux Directives du FIDA et ceux du code des marchés publics en respectant les principes fondamentaux notamment l'équité et la transparence. 2- Le RENFORT mettra en œuvre en plus des dispositions de la réglementation nationale, les dispositions relatives à la lutte contre la Fraude et la Corruption misent en place par le FIDA par l'utilisation systématique des deux formulaires d'autocertification à savoir: a- le formulaire à l'intention des soumissionnaires et b- le formulaire à l'intention de l'attributaire du marché 3- Mettre en place au niveau du projet, un système de radiation systématique pour les entreprises défaillantes et/ou auteurs de fraude, collusion et/ou corruption dans le processus de passation des marchés et tenir à son niveau un répertoire actualisé des entreprises et prestataires exclus de la commande publique pour fraude, collusion ou corruption 4- Le pays devra se doter d'une autorité locale indépendante chargée d'enquêter sur les allégations de fraude et corruption et le Coordonnateur du RENFORT doit veiller à la mise en application des textes règlementaires et des Directives du FIDA en matière de prévention dans ces domaines		
Capacités en matière de passation des marchés publics	S	M
Risque(s): 1- La disponibilité de ressources humaines qualifiées dans le domaine de la passation des marchés avec une expérience avérée de plus ou moins 7 ans est rare		
Mesures d'atténuations: A l'issue du recrutement du personnel, l'expert en charge de la passation des marchés retenu doit disposer autant que faire se peut de la qualification et de l'expériences requise et bénéficier d'une formation en la matière		
Processus de passation des marchés publics	S	M
Risque(s): Accès aisé aux dossiers d'appel d'offres pour les entreprises étrangères (Le code des marchés publics autorise la vente des dossiers d'appel d'offres, c'est l'une des sources de financement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (cf Décret no 2418/PR/PM/2015 du 17/12/2015, article 52, Titre V: des ressources de l'Agence de Régulation des Marchés Publics)		
Mesures d'atténuations: Le RENFORT doit s'assurer que les dossiers concernant les prestations intellectuelles sont eux gratuits		
Gestion financière		
Overall	S	M
Organisation et dotation en personnel	E	S
Risque(s): Des capacités et des expériences insuffisantes qui affecteraient la productivité des agents du service financier et pèseraient sur la capacité du service financier à délivrer des informations fiables et exhaustives sur l'exécution financière du. Le risque de dysfonctionnement dans les interactions entre les dispositifs de gestion financière de l'unité de coordination et de l'UGP du Projet affecterait les décaissements et les reconstitutions de fonds;		

Mesures d'atténuation: apprentissage rapide sur les procédures et les bonnes pratiques en effectuant la Certification on Line - <i>A Guided Overview of IFAD Financial Management Practices and Procedures</i> avant la fin de la période d'essai. Un cadre d'échanges animé par l'expert en pilotage financier de l'unité de coordination, avec des réunions trimestrielles de discussions sur des problématiques de gestion interne. La production d'un manuel de procédures avec détail des rôles de chaque agent de la division financière du projet avec de hiérarchies claires et des responsabilités définies. L'opérationnalisation d'un service d'audit interne qui puisse veiller à introduire des améliorations en cours de route sur l'organisation interne de l'équipe financière.		
Budgétisation du projet	S	M
Risque(s): Une programmation financière annuelle (Budget) trop ambitieuse avec des estimations de dépenses à réaliser qui ne tient pas compte des capacités réelles d'exécution des Partenaires de mise en œuvre; Des difficultés de coordination entre le Projet et ses Partenaires de mise en œuvre qui pénaliseraient sur les interventions sur le terrain et par conséquent, l'exécution budgétaire;		
Mesures d'atténuation: Une planification financière rigoureuse avec un plan de décaissement prévisionnel adossé au Budget annuel afin de s'assurer que le budget est décaissable sur l'exercice; l'UGP organisera trimestriellement avec tous les acteurs une analyse de l'exécution budgétaire corrélée à l'exécution physique du PTBA		
Flux de fonds et dispositions en matière de décaissement	S	M
Risque(s): Une mauvaise planification des dépenses et des ressources financières qui induirait des ruptures de trésorerie récurrentes au niveau de l'UGP; des mises à disposition de fonds aux partenaires d'exécution inadaptées qui pénaliseraient les reconstitutions de fonds et la trésorerie de l'UGP;		
Mesures d'atténuation: Les demandes de réapprovisionnements des comptes d'opérations de l'UGP du RENFORT seront adossées à des Plan de dépenses/Listings; Les décaissements de fonds aux partenaires d'exécution se feront par avance de fonds renouvelables et sur la base de plans d'actions budgétisées, indexés sur des résultats/produits à délivrer;		
Contrôles internes	S	M
Risque(s): Des processus et procédures de contrôle internes faiblement appliqués par l'UGP/antenne et les partenaires d'exécution qui pénaliseraient l'éligibilité des dépenses et la recevabilité des pièces justificatives de dépense; Un contrôle financier insuffisant des dépenses des Partenaires d'exécution; Des dysfonctionnements dans la gestion interne non mis à jour par les missions de l'Auditeur interne susceptibles d'affecter la performance opérationnelle du Projet;		
Mesures d'atténuation: Les capacités de gestion financière des Partenaires feront l'objet d'une évaluation portant sur l'existence: (a) d'une structure bien établie pour leur fonction de gestion financière, (b) des procédures financières écrites et détaillées, (c) d'un système de gestion financière informatisé capable d'enregistrer et de rendre compte séparément des fonds du projet, avec un bon niveau de détail, et (d) d'états financiers régulièrement audités par des auditeurs indépendants. Le RAF sera responsable du contrôle financier des conventions de partenariat. Des activités de contrôle interne au niveau de l'UGP/Antennes seront réalisées sur la conformité des données comptables saisie, la gestion de la trésorerie, la gestion du patrimoine; l'accompagnement fiduciaire à la carte à proposer aux projets par l'expert en pilotage financier de l'unité de coordination afin d'améliorer leur efficacité opérationnelle; L'auditeur interne planifiera ses activités dans le cadre d'un plan annuel d'audit s'inspirant des lignes directrices de l'INTOSAI ¹⁷ et veillera à vérifier l'utilisation des fonds, faite par les partenaires et les bénéficiaires;		
Information comptable et financière du projet	S	M
Risque(s): Un paramétrage insuffisant du logiciel de gestion financière qui compromettrait la qualité de l'information financière utilisée pour les analyses sur la		

¹⁷ Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques

performance financière et l'efficacité opérationnelle; un reporting financier peu orienté sur les analyses de performances,		
Mesures d'atténuation: Le paramétrage des indicateurs d'évaluation de la performance financière afin de générer les ratios sur les coûts/résultats et sur l'efficacité financière; Un reporting financier mensuel très analytique, avec un accent particulier sur les analyses de corrélation entre les coûts d'approche/d'intervention et les dépenses d'investissements productifs; <i>Les états financiers (EF) annuels non vérifiés et les rapports financiers seront préparés par l'UGP, contrôlé par l'expert en pilotage financier de l'unité de Coordination</i>		
Audit externe	M	F
Risque(s): Le champ de l'audit externe ne couvre pas les fonds accordés aux Partenaires d'Exécution et les subventions aux bénéficiaires; Une faible expertise et expérience des cabinets comptables sélectionnés sur l'audit de projets de développement rural sur financement extérieur Faible application des recommandations formulées par l'auditeur externe		
Conservation de la biodiversité	M	M
Risques: Il existe un risque de pollutions génétiques par les germoplasmes importées et les dégradations de l'environnement sous l'action des changements climatiques et de l'intensification agricole. L'aménagement de pistes rurales présente aussi un risque pour l'environnement avec de la déforestation, la probable destruction de l'habitat de certaines espèces ce qui aurait un effet sur la biodiversité.		
Mesures d'atténuation Le projet adhère à la Stratégie Nationale sur l'Accès aux Ressources Génétiques et le Partage des Avantages Justes et Équitables découlant de leur Utilisation (APA) et prendra des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques. L'implication des populations dans les opérations de conservation de l'environnement, la valorisation des pratiques et savoirs traditionnels en matière de conservation et d'adaptation seront encouragées par le projet. Les prestataires de service pour la construction des pistes rurales devront préparer un plan de gestion environnementale qui détaille les mesures qui seront prises pour diminuer les impacts des travaux sur l'environnement.		
Efficience des ressources et prévention de la pollution	S	M
Risques: Dans l'ensemble, les risques pour l'utilisation efficace des ressources et la prévention de la pollution sont considérés comme moyens. Le développement des certaines filières nécessitera l'irrigation des champs, tandis que les parcs aquatiques auront besoin d'eau pour les étangs à poissons. L'eau proviendra de sources d'eau de surface ou souterraines. Ces activités se dérouleront principalement dans les régions les plus sèches du pays, qui sont quelque peu soumises à un stress hydrique.		
Mesures d'atténuation Les technologies à adopter seront orientées vers l'utilisation efficace de l'eau, impliquant le recyclage, la réutilisation et / ou la valorisation de l'eau. L'aquaculture peut entraîner la contamination des plans d'eau, mais les effluents peuvent être traités avant d'être rejetés dans les plans d'eau ouverts.		
Genre	S	M
Risques: Les femmes dans les zones d'intervention ont plus de difficultés à accéder aux moyens de production (accès au crédit, à la terre, aux machines). Le risque de non-inclusion des femmes comme cible du projet est faible mais il se pourrait que malgré les appuis, elles ne puissent pas développer leur exploitation agricole.		
Mesures d'atténuation Le projet cible les femmes, les groupements de femmes pour les assister dans le développement de leurs activités agricoles. Elles seront sensibilisées et formées pour la création et la gestion de leur entreprise. De plus les dispositions seront prises pour favoriser leur accès à la terre et aux financements (réguliers et verts).		
Patrimoine culturel	M	F
Risques: Le Tchad comprend plusieurs sites d'héritage culturel dont le paysage culturel du Lac Tchad et le Parc national de Zakouma dans le Salamat. Les emplacements de la plupart de ces sites sont connus et, par conséquent, toute perturbation des sites sera évitée. Le risque pour le patrimoine culturel est donc considéré comme faible.		

Mesures d'atténuation L'analyse environnementale et sociale à effectuer pour toute intervention comprendra une évaluation des ressources culturelles physiques et du patrimoine culturel, et une procédure de découverte fortuite sera préparée.		
Peuples autochtones	M	F
Risques: Les peuples autochtones dans la Zone du projet sont des pasteurs nomades, les Fulani/Peulh, les Toubou, les Goranes et les Mbororos. Les risques des tensions continues avec les agriculteurs sédentaires dans les zones du projet sont modérés à priori et faibles à postériori. La dégradation des écosystèmes pousse les éleveurs à migrer vers des zones à vocation agricoles, ce qui augmente aussi le risque de conflits.		
Mesures d'atténuation Le projet appuiera l'Association des Femmes Peules Autochtones du Tchad (AFPAT) pour assurer un ciblage des peuples autochtones et d'autres couches vulnérables dans les zones du projet. Le Tchad a adopté la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale et halieutique (LOAH) qui vise la création d'un environnement favorable au développement des activités agricoles, d'élevage, de pêche et de foresterie. Ceci passe par la reconnaissance des droits de toutes les catégories de producteurs, la sécurisation des exploitants et entreprises agricoles, des systèmes de production et des investissements privés.		
Santé et sécurité communautaires	M	F
Risques: Quelques activités du projet peuvent présenter des risques sanitaires et sécuritaires pour les communautés. Ces activités comprennent la construction des infrastructures de commercialisation et des aménagements hydro-agricoles, la transformation des produits agroalimentaires, et l'utilisation abusive des pesticides dans les périmètres maraichers, l'utilisation des antibiotiques dans les élevages et la pisciculture. La surproduction pourrait avoir comme conséquence la dégradation de la qualité des cultures, qui deviendraient pauvre en nutriments, ce qui exacerberaient l'incidence de la malnutrition.		
Mesures d'atténuation Des mesures d'atténuation de ces risques sont développées dans le PGES et comprennent des renforcements de capacité pour l'adoption des itinéraires techniques sains et les bonnes pratiques agronomiques, les formations sur les bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène, sur les standards de qualité et la sécurité sanitaire des aliments, etc. La construction des infrastructures de commercialisation se fera suivant les règles de l'art et en stricte application des mesures de sécurité. Le RENFORT établit également des mécanismes de réclamation et de traitement des plaintes.		
Conditions de travail	M	F
Risques: Les conditions de pauvreté endémique, un taux très élevé de chômage des jeunes, l'absence d'opportunités économiques peuvent donner lieu à des conditions de travail pénibles et dangereuses, au travail des enfants et aux violences sexistes, et l'absence d'équipements individuels. Ce risque est faible.		
Mesures d'atténuation Le projet ne tolérera pas le travail forcé ou le travail des enfants, l'exploitation et les abus sexuels, les conditions de travail discriminatoires et dangereuses / insalubres pour les personnes employées pour travailler sur les interventions du projet et les entreprises créées ou appuyées par le projet. Les conditions de travail et de travail seront étroitement surveillées par les spécialistes du genre, inclusion des jeunes et les partenaires de mise en œuvre, et toute non-conformité signalée et traitée immédiatement. Les prestataires de service devront élaborer un manuel de santé sécurité au travail qui précisera les dispositions prises pour la protection des travailleurs, et celle des populations des zones d'intervention. Un dispositif de protection de lanceurs d'alertes sera mis en place pour dénoncer des traitements abusifs et tout manquement au code éthique du FIDA.		
Réinstallation et réinsertion économique des populations	F	F
Risques: Aucune réinstallation physique ou économique n'est prévue		
Mesures d'atténuation Pas applicable		
Emissions de gaz à effet de serre	F	F
Risques: Le développement des agro-entreprises pourrait entraîner les défrichements et la déforestation de nouveaux sites de savane, et causer la dégradation des terres. Certaines infrastructures utiliseront du carburant diesel, qui contribuera à un certain niveau de l'émission de gaz de l'effet des serres.		

Mesures d'atténuation Les interventions proposées par le projet n'augmenteront pas significativement les émissions de GES. De plus, certains itinéraires techniques ont un potentiel de séquestration du carbone. Le projet encouragera l'utilisation des technologies des énergies renouvelables pour les activités de production et de transformation, ainsi que pour l'approvisionnement des magasins et marchés en électricité.		
Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques	S	S
Risques: Les risques concernent les inondations et les sécheresses qui peuvent entraîner des pertes de cheptel et de récolte.		
Mesures d'atténuation Le projet va favoriser la transmission d'information météorologique aux producteurs agro-pastoraux, et renforcer leurs capacités de résilience et de diversification et aux périodes propices de semis et de récolte pour limiter les effets des inondations.		
Participation et coordination des parties prenantes	S	M
Risques: Il existe un risque modéré de faible appropriation des interventions du projet par les communautés locales et les organisations rurales, et une faible participation des organisations de la société civile dans les activités du projet. Ce risque est jugé faible après atténuation.		
Mesures d'atténuation La mise en œuvre du projet sera inclusive et participative, pour permettre aux jeunes et aux femmes et les représentants des organisations paysannes d'influencer le choix des CDV et des interventions du projet. Le projet mettra en œuvre la stratégie de transparence et d'engagement citoyen du Programme pays qui prévoit que toutes les activités soient déployées de façon transparente et que la société civile y soit engagée de façon active. Un plan d'engagement des parties prenantes a été développée et devra être mis à jour périodiquement. Il définit les intérêts des principaux acteurs et précise les mesures et outils à employer pour assurer leur engagement et participation tout au long du projet.		
Doléances des parties prenantes	S	M
Risques: Les principaux risques sociaux identifiés sont liés aux mauvaises pratiques de ciblage entraînant des tensions communautaires et exacerbant l'exclusion de certaines catégories des jeunes et des femmes. Il y a un risque modéré de la capture des financements et d'accaparement des terres et infrastructures réhabilitées par les élites. Les bénéficiaires, en particulier les jeunes ruraux et les femmes moins alphabétisées peuvent ne pas être conscients de leur pouvoir et des mécanismes pour déposer des plaintes et des griefs et demander réparation		
Mesures d'atténuation Le projet met en place un mécanisme de traitement des plaintes et de réclamation pour les bénéficiaires du projet, et un système pour le règlement des éventuelles réclamations. Les mécanismes de réclamation et de recours sont présentés dans les notes du CGES et du SECAP. Le programme établira une plateforme numérique pour recueillir les commentaires et les plaintes des bénéficiaires, en utilisant les médias sociaux (WhatsApp, Facebook et Twitter).		